Trois points de vue sur la négation mā dans le dialecte arabe de Mauritanie

Catherine Taine-Cheikh

▶ **To cite this version:**

Catherine Taine-Cheikh. Trois points de vue sur la négation mā dans le dialecte arabe de Mauritanie. Matériaux arabes et sudarabiques (GELLAS), 1996, Nouvelle série n° 7 (1995-96), pp.11-61. halshs-00456330

HAL Id: halshs-00456330
https://shs.hal.science/halshs-00456330

Submitted on 14 Feb 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MAS-GELLAS 1995-96 (N.S.) n° 7

MAS-GELLAS 1995-96
Nouvelle Série n° 7

TROIS POINTS DE VUE SUR LA NÉGATION *mā* DANS LE DIALECTE ARABE DE MAURITANIE

Catherine TAINE-CHEIKH

Le problème de la négation dans les dialectes arabes est un sujet riche et passionnant car il présente, sur un fond de similitudes profondes, des divergences notables qu'on peut, dans la plupart des cas, mettre en rapport avec des questions de linguistique générale et de dialectologie historique.

Là où l'arabe littéraire présente un assez grand nombre de variantes, avec une syntaxe relativement spécifique, les dialectes arabes se caractérisent en effet, dans leur écrasante majorité, par le fait d'avoir uniquement deux négations : *mā* et *lā* .

Je me propose ici de traiter uniquement de la première, me réservant d'étudier la seconde ultérieurement. Cette démarche en deux temps ne me semble pas préjudiciable à la recherche dans la mesure où *lā* apparaît fondamentalement dans des emplois "marqués"[1] par rapport à ceux de *mā*.

1 Ces emplois ont quelque chose à voir avec les "valeurs modales" évoquées par Lionel Galand à propos du berbère : "Ces valeurs s'échelonnent en une gamme continue de la possibilité au doute, de l'éventualité au futur, du souhait à l'injonction." (Galand, 1994 : 178). Mais, alors que

En revanche, la négation *mā* a la particularité — par rapport à *lā* — de faire naître une opposition entre les dialectes qui connaissent l'évolution de *mā* en une négation discontinue (*mā ...š(i)*) et ceux qui ne la connaissent pas. Le *ḥassāniyya*, dialecte arabe de Mauritanie, fait partie du second groupe de dialectes qui paraît regrouper *a priori* les plus conservateurs[2]. Si la négation *mā* n'y présente donc pas de variation discontinue, elle n'en mérite pas moins une étude attentive et complète dont les résultats sont susceptibles, me semble-t-il, d'éclairer les faits relevés dans d'autres dialectes, plus novateurs.

Les nombreux travaux de linguistique consacrés ces dernières années à la négation ont montré la complexité du phénomène et la diversité possible des approches. Sans prétendre faire le tour de la question, j'étudierai les faits du *ḥassāniyya* en plusieurs étapes. Plus précisément, ma démarche se situe ici dans la perspective que Claude Hagège a ouverte avec sa distinction des trois points de vue (le point de vue morphosyntaxique, le point de vue sémantico-référentiel et le point de vue énonciatif-hiérarchique[3]).

1. *Mā* négation du prédicat — Etude morphosyntaxique

En *ḥassāniyya* , tous les emplois de *mā* sont — à une exception près qui sera traitée au paragraphe 3.4. — en rapport avec le prédicat. Cette affirmation doit se comprendre à deux niveaux.

En premier lieu, cela correspond au fait que *mā* ne permet ni de constituer des composés négatifs (alors que certains dialectes ont fait de *mā* un formatif lexical dans *mā-ḥadd* "aucun"[4]), ni de nier des constituants sauf à en faire, précisément, des syntagmes prédicatifs : si, en arabe médian, on entend

l'expression négative des énoncés modaux présente une grande diversité en berbère, celle-ci est largement unifiée dans les dialectes arabes par l'emploi de la négation *lā*.

2 Je reviendrai en conclusion sur la répartition des dialectes à négation non discontinue. Précisons d'ores et déjà que tout un groupe de dialectes centre-africains (Tchad, Nigéria, ...) ignorent la négation discontinue sans pour autant faire partie des dialectes traditionnellement considérés comme conservateurs.

3 Cf. notamment *La Structure des langues*, p. 27 et sq.

4 C'est, par exemple, le cas décrit par Hamdi A. Qafisheh pour l'arabe du Golfe : *maḥḥad* "nobody, no one", forme négative de *aḥad* "somebody, someone" lorsqu'il est sujet (1977 : 243).

fréquemment la tournure littéraire *lā šekk !* "pas de doute"[5], en dialecte *ḥassāniyya* on aura recours à une tournure phrastique avec un quasi-verbe : *mā vî-h šekk !* qui signifie littéralement "(nég.) en lui doute".

D'autre part, cela revient à dire que l'étude de la négation *mā* ne peut se faire en dehors de celle des énoncés. En fonction du type d'énoncé considéré, nous avons en effet, soit *mā* seul, soit un complexe composé de *mā* suivi d'un pronom personnel affixe, selon le paradigme suivant :

	Singulier		Pluriel
élocutif (1ère pers.)	*mâni*	*mânne*	
allocutif (2ème pers.)	Masc. *mânak*	Fém. *mânə*	*mânkum*
délocutif (3ème pers.)	Masc. *mâhu*	Fém. *mâhi*	*mâhum*

Des similitudes semblent rapprocher les formes de 2ème et 3ème personnes, du fait de la distinction de genre qui existe au singulier dans ces deux cas. Cependant il faut plutôt être attentif aux ressemblances qui unissent l'élocutif et l'allocutif — c'est-à-dire les interlocutifs, pour reprendre les termes proposés par Denis Creissels (1995 : 122) — tout en les opposant formellement au délocutif. En effet les formes négatives du délocutif semblent composées sur la base des formes courtes des noms déictiques ("pronoms") personnels (*-hu* pour *huwwe* "lui", *-hi* pour *hiyye* "elle" et *-hum* pour *hûme* "eux" et *hūmâti* "elles"[6]) alors que, dans celles des interlocutifs, on retrouve les formes des indices personnels génitivaux (*-i*, *-ak* et *-ək* au singulier, *-ne* et *-kum* au pluriel, comme dans *ktâb-i* "mon livre", *ktâb-ak* "ton livre", etc.). De plus si, comme nous le suggérons, on analyse l'élocutif *mâni* en *mâ-n-i* plutôt qu'en *mâ-ni* [7], on peut dire que dans les formes des interlocutifs (*mâ-n-i*, *mâ-n-ak*, *mâ-n-ək*, *mâ-n-ne*, *mâ-n-kum*), apparaît un infixe *-n-* qui est absent des autres formes : *mâ-hu*, *mâ-hi*, *mâ-hum*.

Nous commencerons par décrire les différents types d'énoncés, en mettant en parallèle les énoncés positifs et les énoncés négatifs correspondants (nous verrons dans la seconde partie les rapports plus complexes qu'entretiennent réellement les énoncés dans le discours). Je proposerai en conclusion une analyse

5 Je pense ici à l'arabe médian parlé en Mauritanie (cf. C. Taine-Cheikh, 1978 : 140) mais nombreux sont les dialectes à ne connaître la négation de constituant que dans des expressions figées, empruntées à l'arabe classique.

6 Sur cette forme et, plus généralement, sur le féminin en *ḥassāniyya*, cf. C. Taine-Cheikh, (1993 : 67-120).

7 Après un verbe, l'affixe de 1ère personne est *-ni* alors qu'il est *-i* après un nom.

plus synthétique des faits. Pour la clarté de l'exposé, j'envisagerai, dans les deux premiers paragraphes, les cas généraux qui s'opposent de manière tranchée et je traiterai, en 1.3., les cas particuliers et les exceptions qui nuancent et éclairent le fonctionnement de la négation.

1.1. L'énoncé à prédicat verbal

Avec un prédicat verbal, la négation est *mā*. Sa présence, devant un verbe, est nécessaire et suffisante pour faire, d'un énoncé positif, un énoncé négatif. Il s'agit donc d'une procédure de marquage simple qui, dans la grande opposition tracée par Robert Forest entre négation récusative et négation suspensive-réassertive, se situerait plutôt dans le premier groupe. La négation *mā* semble en effet obéir à une des propriétés fondamentales de la négation récusative : "La négation récusative implique une forte symétrie des énoncés négatifs et des énoncés positifs" (Forest, 1993 : 32).

Si la similitude des faits entre *mā* et les négations récusatives décrites par Forest ne me semble pas, au total, très frappante pour le dialecte *ḥassāniyya*, elle pourrait par contre l'être pour d'autres dialectes arabes. Dans les dialectes centre-africains déjà évoqués, la tendance qui se dégage est en effet que la marque négative soit postposée au verbe, et même à tout l'énoncé. Or, cela correspond tout à fait aux exemples que Forest donne pour illustrer la véritable négation récusative, qu'il définit par ailleurs de la manière suivante : "une procédure telle que l'énoncé négatif où elle figure se divise en deux parties distinctes : une partie dont la fonction se réduit strictement au marquage négatif lui-même ; une partie — tout le reste de l'énoncé — qui est strictement identique à ce qui pourrait être un énoncé autonome, positif, associable comme contrepartie positive à l'énoncé négatif considéré" (Forest, 1993 : 30).

En *ḥassāniyya* la particule *mā*, qui s'intègre au syntagme prédicatif en se préposant au verbe, ne constitue pas une unité accentuelle autonome, susceptible comme telle de porter un accent de mot. Ceci est notamment perceptible dans le fonctionnement de la voyelle longue. En effet, dans une unité accentuelle autonome comme *že* "il est venu", le phonème vocalique final ne retrouve sa quantité de longue qu'en présence d'un suffixe, cf. *žâ-h* "il est venu à lui, il est venu le voir". En revanche, dans *mā* , la voyelle ne présente pas l'abrègement

caractéristique de la voyelle longue en finale absolue : *mā* est donc à analyser dans ce dialecte comme un enclitique[8].

Pour mieux cerner l'énoncé à prédicat verbal, voici un aperçu de la diversité des phrases qui relèvent de ce type.

(1a) *l-ḥāywân ṛžaɛ*	"les animaux sont rentrés"
(1b) *l-ḥāywân mā ṛža*	"les animaux ne sont pas rentrés"
(2a) *ət-tərke yowklu v-əl-beyt*	"les enfants mangent dans la chambre"
(2b) *ət-tərke mā yowklu v-əl-beyt*	"les enfants ne mangent pas dans la chambre"
(3a) *âne rgədt*	"moi j'ai dormi"
(3b) *âne mā rgədt*	"moi je n'ai pas dormi"
(4a) *əṣ-ṣubḥ iži gaṛṛây*	"demain viendra (litt. : vient) un enseignant"
(4b) *əṣ-ṣubḥ mā iži gaṛṛây*	"demain [il] ne viendra pas d'enseignant"

Que la conjugaison soit préfixale comme en (2) et (4) — avec une valeur aspectuelle d'inaccompli ou de présent général — ou qu'elle soit suffixale comme en (1) et en (3) — avec une valeur d'accompli ou de parfait — la négation est toujours *mā* .

La forme verbale arabe peut, comme l'ont bien vu les grammairiens arabes, constituer par elle-même un énoncé complet, car elle est de nature dimorphématique (David Cohen, 1984 : 52). L'indice personnel, présent dans la forme verbale comme préfixe ou suffixe, est donc à même de remplir la fonction de sujet à lui seul. Aussi est-il possible de supprimer le nom en fonction sujet dans les propositions précédentes, si l'exposant sémantique de l'indice personnel n'est pas nécessaire à la compréhension de l'énoncé : la présence ou l'absence de la négation ne change rien ici aux données.

(5a) *ṛžaɛ*	"il (les bêtes) est rentré"
(5b) *mā ṛžaɛ*	"il (les bêtes) n'est pas rentré"
(6a) *yowklu v-əl-beyt*	"ils mangent dans la chambre"
(6b) *mā yowklu v-əl-beyt*	"ils ne mangent pas dans la chambre"
(7a) *rgədt*	"j'ai dormi"
(7b) *mā rgədt*	"je n'ai pas dormi"

8 Le statut des voyelles en *ḥassāniyya* a été étudié dans Taine-Cheikh, 1988.

La présence de compléments, qu'ils soient définis ou non, n'a pas d'incidence sur le marquage négatif.

(8a) *ɛayše šaṛbət kâve* "Aycha a bu (un) café"
(8b) *ɛayše mā šaṛbət kâve* "Aycha n'a pas bu (de) café"
(9a) *gṛayne lə-ktûb kāmlîn* "nous avons lu tous les livres"
(9b) *mā gṛayne lə-ktûb kāmlîn* "nous n'avons pas lu tous les livres"

Selon sa place, la négation peut dépendre, dans les énoncés complexes, soit du verbe de la proposition principale, soit de celui de la subordonnée. Par exemple :

(10a) *gəlt-l-ak ɛann-u mše* "je t'ai dit qu'il était parti"
(10b) *mā gəlt-l-ak ɛann-u mše* "je ne t'ai pas dit qu'il était parti"
(10c) *gəlt-l-ak ɛann-u mā mše* "je t'ai dit qu'il n'était pas parti"
(11a) *nəbġî-k tgîs būtīlīmît* "je souhaite [que] tu ailles à Boutilimit"
(11b) *mā nəbġî-k tgîs būtīlīmît* "je ne souhaite pas [que] tu ailles à Boutilimit"
(11c) *nəbġî-k mā tgîs būtīlīmît* "je souhaite [que] tu n'ailles pas à Boutilimit"

En l'absence de toute coordination, des formes verbales juxtaposées sont niées par *mā.* :

(12a) *kâlu, šaṛbu, šeddu l-axbaṛ* "ils ont mangé, ils ont bu, ils ont raconté des histoires"
(12b) *mā kâlu, mā šaṛbu, mā šeddu l-axbaṛ*" ils n'ont pas raconté d'histoires" ; ils n'ont pas mangé, ils n'ont pas bu, "ils n'ont ni mangé, ni bu, ni raconté d'histoires"

La procédure de marquage est la même pour les deux grands modes énonciatifs de l'assertion et de l'interrogation. En revanche elle est différente pour celui de l'injonction et nous n'en discuterons pas dans cet article[9]. Très souvent,

9 En cas d'injonction ou de coordination, c'est la négation *lā* qui est employée, comme on peut le voir dans la phrase suivante : *mā kâlu, mā šaṛbu u lā šeddu l-axbaṛ* "ils n'ont pas mangé, [ils] n'ont pas bu et [ils] n'ont pas raconté d'histoires".
Par rapport à la phrase avec coordonnant, (12b) juxtapose simplement les trois assertions négatives, mais s'accompagne en principe d'une intonation particulière (chacun des *mā* est accentué) qui peut expliquer son plus haut degré d'expressivité. Par ailleurs, il semble que

notamment dans le cas de l'interrogation globale ou connexionnelle[10], c'est l'intonation seule qui distingue le mode assertif du mode interrogatif. Avec une intonation montante adéquate, la plupart des exemples transcrits précédemment deviennent interrogatifs. Ainsi, pour (2), aurons-nous :

(13a) *ət-tərke yowklu v-əl-beyt ?* "les enfants mangent dans la chambre ?"
(13b) *ət-tərke mā yowklu v-əl-beyt ?* "les enfants ne mangent pas dans la chambre ?"

On remarquera toutefois que la présence de la négation dans les énoncés interrogatifs tend à modifier le questionnement. En (13a) on a affaire à une question ouverte alors qu'en (13b) on comprend la question comme une demande de confirmation ou d'infirmation. Nous reviendrons sur les particularités sémantiques et interlocutives des "interro-négations" mais il est clair que, d'un point de vue morphosyntaxique, le mode interrogatif est tout à fait comparable au mode assertif pour ce qui est du marquage négatif.

Tous les énoncés vus jusqu'à présent avaient en commun un prédicat de nature verbale. Voyons maintenant ce qu'il en est lorsque le prédicat n'est pas un verbe.

1.2. L'énoncé à prédicat non verbal

En arabe, nombreuses sont les phrases sans verbe. Selon la nature du syntagme en fonction prédicative, l'énoncé peut être de différents types (attributif, équatif, locatif, ...) mais la syntaxe de la négation y est en tout point similaire. Dans tous les cas, en effet, la particule négative s'adjoint un pronom personnel affixe et constitue avec lui une sorte de copule négative porteuse d'un accent de mot. (J'ai choisi de noter cet accent en remplaçant le *ā* du clitique par un *â* : *mâ-ni*, etc.)

(14a) *ṭāvilât-he — zeynât* "ses filles (à elle) sont belles"

l'omission du coordonnant soit impossible si aucun rapport évident ne relie les différents procès énu mérés.

10 Lucien Tesnières oppose, pour l'interrogation, l'exclamation et la négation, le type nucléaire qui "porte sur le contenu d'un nucléus" au type connexionnel qui "porte sur l'ensemble de toute une phrase" (Tesnières, 1959 : chap. 85-86-87).

(14b) *ţāvilât-he mâ-hum zeynât* "ses filles (à elle) ne sont pas belles"
(15a) *əd-dâr — ždîde* "la maison est neuve"
(15b) *əd-dâr mâ-hi ždîde* "la maison n'est pas neuve"
(16a) *ət-tərke - ţāgdîn* "les enfants dorment (sont en train de dormir)"
(16b) *ət-tərke mâ-hum ţāgdîn* "les enfants ne dorment pas"
(17a) *âne - mâšye* "moi (femme) je m'en vais"
(17b) *âne mâ-ni mâšye* "moi (femme) je ne m'en vais pas"
(18a) *l-ɛanz — meḏbûḥa* "la chèvre a été égorgée"
(18b) *l-ɛanz mâ-hi meḏbûḥa* "la chèvre n'a pas été égorgée"

Dans tous ces exemples où le prédicat est soit un adjectif — (14) et (15) —, soit un participe — de (16) à (18) —, l'accord en genre et en nombre est strictement appliqué, tant au niveau de l'attribut qu'au niveau du pronom affixé à la négation. Certes, l'accord "en définitude" n'est pas effectué et c'est même cette absence de *əl*, cette "non-marque", qui constitue la seule différence morphématique entre l'énoncé minimum à prédicat attributif (ex. *əd-dâr ždîde* "la maison (est) neuve") et le syntagme adjectival (ex. *əd-dâr əž-ždîde* "la maison [la] neuve"). Il existe cependant, au niveau de la prosodie, des différences entre l'énoncé et le syntagme et c'est pourquoi il nous a semblé judicieux de marquer d'un tiret la pause plus ou moins importante que le locuteur se doit de respecter s'il veut être bien compris[11].

La prosodie joue toujours un rôle important à l'oral et peut même avoir, dans le cas de l'énoncé nominal, un rôle déterminant. Je crois cependant qu'on peut relever une certaine différence, dans les exemples précédents, entre les énoncés positifs et leurs correspondants négatifs. Si, dans les premiers, la pause est généralement bien marquée (sauf peut-être dans les énoncés à prédicat participial où transparaît le sémantisme actif du verbe, peu compatible avec la fonction épithétique), elle disparaît pratiquement dans les énoncés négatifs, du fait de la présence de la copule. On retrouve alors le schéma intonatif de la phrase nominale où le nom déictique de délocution (*huwwe*, ...) marque la frontière entre le syntagme sujet et le syntagme prédicatif, surtout si le syntagme en fonction prédicative est défini :

11 "Des traits jonctureIs, fait de pause et d'intonation, établissent formellement la phrase en tant que telle" (D. Cohen, 1984 : 18).

(19a) *muḥammed huwwe l-gaṛṛây* "Mohammed lui est l'enseignant"

La pause peut suffire quand le prédicat nominal n'est pas défini :

(20a) *muḥammed - gaṛṛây* "Mohammed est enseignant"

Avec la négation, par contre, *huwwe* disparaît et sa fonction de copule est assuré par le *hu* du complexe *mâ* + affixe :

(19b) *muḥammed mâ-hu l-gaṛṛây* "Mohammed n'est pas l'enseignant"
(20b) *muḥammed mâ-hu gaṛṛây* "Mohammed n'est pas enseignant"

Il existe encore un autre type d'énoncé à prédicat nominal qui se comporte comme ceux que nous venons de voir, c'est l'énoncé "situatif" d'Hagège (*idem* : 46) où le rôle du prédicat est assuré par un circonstant (syntagme prépositionnel ou, comme en (24), de type "autonome" — selon la terminologie d'André Martinet).

(21a) *muḥammed — v-əd-dâr* "Mohammed est dans la maison"
(21b) *muḥammed mâ-hu v-əd-dâr* "Mohammed n'est pas dans la maison"
(22a) *ət-tərke — mɛa umm-hum* "les enfants sont avec leur mère"
(22b) *ət-tərke mâ-hum mɛa umm-hum* "les enfants ne sont pas avec leur mère"
(23a) *lə-ktâb — əl-aḥmed* "le livre est pour Ahmed"
(23b) *lə-ktâb mâ-hu l-aḥmed* "le livre n'est pas pour Ahmed"
(24a) *əl-meši — əš-ṣubḥ* "le départ est [pour] demain"
(24b) *əl-meši mâ-hu š-ṣubḥ* "le départ n'est pas [pour] demain"

Tous les énoncés à prédicat non verbal sont caractérisés par le fait que le sujet est défini[12]. Cependant, dans les énoncés négatifs, le pronom affixé à la marque de négation est un anaphorique du sujet. De ce fait il peut, comme l'indice personnel de la forme verbale, assumer la fonction sujet à lui tout seul si le contexte ou le co-texte fournit explicitement le référent. Malgré le parallélisme possible entre énoncés positifs et énoncés négatifs, il faut donc bien voir que la présence de la négation et l'émergence consécutive d'une copule créent une opposition entre l'énoncé nominal positif et l'énoncé nominal négatif : à chaque énoncé positif correspond, non pas un, mais plutôt deux énoncés. L'énoncé

12 Le sujet ne peut pas être complètement indéfini, cependant il peut n'être que spécifié. Ainsi *ţâžəl* est-il spécifié par une relative dans : *ţâžəl naɛṛv-u mâši šôţ nwākšôţ l-yowm* "un homme que je connais part (litt. : [est] partant) sur Nouakchott aujourd'hui"). Voir, pour l'arabe classique, D. Cohen (1984 : 35).

nominal négatif apparaît, du fait de la suppression possible de l'exposant nominal, comme plus proche structurellement de l'énoncé verbal. Ainsi, dans les exemples suivants, le pronom affixé à la négation représente-t-il tout seul (comme l'indice personnel du verbe dans l'énoncé verbal) la fonction "sujet" :

(14c) *mâ-hum zeynât* "elles ne sont pas belles"
(17c) *mâ-ni mâšye* "je (femme) ne m'en vais pas"
(19c) *mâ-hu l-gaṛṛây* "il n'est pas l'enseignant"
(21c) *mâ-hu v-əd-dâṛ* "il n'est pas dans la maison"
(24c) *mâ-hu ṣ-ṣubḥ* "il n'est pas [pour] demain"

1.3. Le problème des déterminants

Pour simplifier l'exposé, nous avons fait jusqu'ici comme si le syntagme prédicatif ne pouvait comporter, autour de son unité centrale (qu'elle soit d'origine verbale ou non), qu'un seul satellite, celui de la négation. Or, à l'exception quasiment de l'indice personnel et des marques aspectuelles de base, tous les autres déterminants du verbe sont des morphèmes de forme libre, susceptibles par conséquent de s'appliquer aussi au prédicat non verbal. Si l'on veut tenir compte de tous les déterminants du prédicat — je préfère les considérer ainsi plutôt que comme des déterminants du verbe — plusieurs cas sont à distinguer.

1.3.1. Les déterminants d'origine verbale

La caractéristique de la forme verbale est de se conjuguer, ce qui revient à dire, pour ce qui est du verbe arabe, qu'il se combine avec des indices personnels qui sont soit préfixés soit suffixés selon l'aspect. Certains déterminants ne sont usités qu'avec un des deux aspects, mais cela n'a pas de conséquence pour notre propos.

a) Avec un prédicat verbal

La détermination apportée par ces verbes est très variée, elle peut être purement temporelle (comme *kân*) aussi bien qu'aspectuelle ou modale, mais la présence d'un ou de plusieurs déterminants dans la phrase n'apporte guère de changement du point de vue de la négation. Comme dans tout énoncé à prédicat verbal, la présence du sujet nominal n'est, bien sûr, pas syntaxiquement obligatoire.

(25a) *kənti təmši šôṛ lə-bādiyye ?* "tu (femme) partais parfois en brousse ?" (litt. (passé)-tu (f.) tu-pars vers la brousse ?)
(25b) *mā kənti təmši šôṛ lə-bādiyye ?* "tu (femme) ne partais jamais en brousse ?"
(26a) *ət-tərke vâtu mšâw* "les enfants sont déjà partis" (litt. les enfants ont-déjà-ils sont-partis-ils)
(26b) *ət-tərke mā vâtu mšâw* "les enfants ne sont pas encore partis"
(27a) *gaṭṭeyne kəlne kəskəs* "il nous est déjà arrivé de manger du couscous" (litt. avons-déjà-nous avons-mangé-nous couscous)
(27b) *mā gaṭṭeyne kəlne kəskəs* "il ne nous est jamais arrivé de manger du couscous"

Il peut arriver qu'on utilise le déterminant comme une forme invariable (celle de la 3ème pers. du masc. sing.) ; dans ce cas il n'y a pas accord en genre et nombre entre son indice personnel et celui du verbe (ex. *mā gaṭṭ kəlne kəskəs*). On peut également — bien que plus rarement et avec certains déterminants seulement — trouver la négation devant le verbe au lieu de la trouver devant le déterminant, mais cela peut entraîner des changements de sens, ex. :

(25c) *kənti mā təmši šôṛ əl-bādiyye ?* "par le passé tu (femme) ne partais pas en brousse ?"

Nous ne pouvons pas entrer ici dans tous les détails, mais il est clair du moins que le processus de marquage négatif se fait toujours avec *mā*, comme dans les énoncés à prédicat verbal précédemment étudiés.

b) Avec un prédicat non verbal

Dans les énoncés à prédicat non verbal, au contraire, la présence d'un déterminant d'origine verbale modifie le processus de marquage. Tout se passe comme si, du fait de la présence d'un indice personnel dans le déterminant, la présence du pronom affixé à la négation devenait superflue. On peut constater à travers les exemples suivants que, non seulement le sujet nominal n'est plus syntaxiquement obligatoire dans l'énoncé positif, mais encore que l'ensemble *(mā* + déterminant) se comporte de la même façon que dans l'énoncé à prédicat verbal.

(28a) *kənti mowžûɛa ?* "tu (femme) étais malade ?"
(28b) *mā kənti mowžûɛa ?* "tu (femme) n'étais pas malade ?"

(29a) *ət-tərke vâtu ɛâdu v-əd-dâṛ* "les enfants sont déjà dans la maison"
(29b) *ət-tərke mā vâtu ɛâdu v-əd-dâṛ* "les enfants ne sont pas encore dans la maison"

(30a) *ɛâd gaṛṛây* "il est devenu enseignant"
(30b) *mā ɛâd gaṛṛây* "il n'est pas devenu enseignant"

Il n'est pas facile, cependant, de généraliser dans le domaine des déterminants car presque chaque unité a son comportement propre. On notera par exemple que la présence de *gaṭṭ* dans un énoncé nominal rend nécessaire celle de *ɛâd* (litt. "devenir") :

(31a) *gaṭṭu ɛâdu mowžūɛîn* "il leur est déjà arrivé d'être malades"
(31b) *mā gaṭṭu ɛâdu mowžūɛîn* "il ne leur est jamais arrivé d'être malades"

Le seul cas, semble-t-il, où l'on retrouve la copule négative *(mā* + Pron.) de l'énoncé non verbal, malgré la présence d'un déterminant d'origine verbale, est celui où la négation est placée directement devant le noyau du syntagme prédicatif et non devant le déterminant (cas rare, même avec *kân*) :

(32a) *kənt mâšye ḏîk əs-sâɛa* "je (femme) partais à ce moment-là" (litt. (passé)-je partante à ce moment-là)
(32b) *mā kənt mâšye ḏîk əs-sâɛa* "je (femme) ne partais pas à ce moment-là"
(32c) *kənt mâ-ni mâšye ḏîk əs-sâɛa* "à ce moment-là du passé je (femme) ne partais pas"

1.3.2. Lāhi, *déterminant d'origine non verbale*

Lāhi est une particule invariable qui sert à exprimer la postériorité dans le temps, soit par rapport au présent, soit par rapport au passé. En général *lāhi* précède immédiatement le noyau prédicatif et se situe donc entre la marque de négation et le verbe (ou ce qui en tient lieu). Voyons concrètement ce qu'il en résulte pour la négation.

a) Avec un prédicat verbal

Dans la majorité des cas, la négation est *mâ* + Pron. devant *lāhi* et *mā* devant le déterminant d'origine verbale s'il y en a un, ce qui est relativement fréquent pour *kân*, particule temporelle du passé, et *ɛâd*, déterminant aux

multiples emplois aspectuels et modaux. La conjugaison préfixale est de règle pour le prédicat verbal.

(33a) *lāhi ižîb li lə-ktûb* "il m'apportera les livres"
(33b) *mâ-hu lāhi ižîb li lə-ktûb* "il ne m'apportera pas les livres"
(34a) *kânu lāhi iɛaddlû-h* "ils allaient le faire"litt. (passé)-ils (futur) ils-font-le
(34b) *mā kânu lāhi iɛaddlû-h* "ils n'allaient pas le faire"
(35a) *ɛâd lāhi yəmši ?* "s'est-il (déjà) décidé à partir ?"
(35b) *mā ɛâd lāhi yəmši ?* "ne s'est-il pas (déjà) décidé à partir ?"

Notons que, pour des raisons sémantiques, l'énoncé négatif qui est le plus proche de l'énoncé assertif (36a) n'est pas rigoureusement identique à l'énoncé interro-négatif (35b) :

(36a) *ɛâd lāhi yəmši* "il s'est (déjà) décidé à partir"
(36b) *mā vât ɛâd lāhi yəmši* "il ne s'est pas encore décidé à partir"

Il existe cependant un cas où la négation est *mā* devant *lāhi*. Comparons (37) et (38) :

(37a) *l-gaṛṛây lāhi iži ṣ-ṣubḥ* "l'enseignant viendra demain"
(37b) *l-gaṛṛây mâ-hu lāhi iži ṣ-ṣubḥ* "l'enseignant ne viendra pas demain"
(38a) *əṣ-ṣubḥ lāhi iži gaṛṛây* "demain viendra un enseignant"
(38b) *əṣ-ṣubḥ mā lāhi iži gaṛṛây* "demain [il] ne viendra pas d'enseignant"

En (37b) le sujet nominal, qui précède le syntagme prédicatif, est très normalement repris par un pronom affixé à la négation dans la mesure où celle-ci est suivie immédiatement de *lāhi*. En (38b), par contre, le sujet nominal, qui est indéfini, ne peut précéder le syntagme prédicatif. L'absence de pronom affixe après la négation révèle la nature purement anaphorique du lien référentiel entre ce pronom et le sujet.

b) Avec un prédicat non verbal

Lāhi, déterminant servant à exprimer le futur, ne peut fonctionner seul dans un énoncé à prédicat non verbal. Un auxiliaire de prédication à l'inaccompli étant obligatoire, c'est l'inaccompli de *ɛâd* "devenir" qui est utilisé en général.

(39a) *lāhi iɛûd v-əd-dâṛ* "il sera dans la maison"
(39b) *mâ-hu lāhi iɛûd v-əd-dâṛ* "il ne sera pas dans la maison"

(40a) *aḥmed lāhi iɛûd ġaḍbân* "Ahmed sera en colère"
(40b) *aḥmed mâ-hu lāhi iɛûd ġaḍbân* "Ahmed ne sera pas en colère"

Dans l'énoncé à prédicat non verbal, le sujet précède normalement le prédicat — sauf à être déjà donné par le contexte — et sa reprise par le pronom affixé est donc toujours possible. Si l'affixe est absent, ce n'est donc pas parce que l'anaphore est impossible, mais seulement à cause de la présence d'un autre déterminant. C'est le cas notamment de *kân* qui "attire" toujours la négation :

(41a) *kânət lāhi tɛûd gaṛṛâye* "elle allait devenir enseignante"
(41b) *mā kânət lāhi tɛûd gaṛṛâye* "elle n'allait pas devenir enseignante"

En conclusion, on peut donc dire que la présence d'un déterminant tend à neutraliser l'opposition entre prédicat nominal et prédicat verbal. En effet, dans les exemples que nous avons vus (à une exception près), la forme de la négation ne dépend plus de la nature du noyau prédicatif mais de la nature du déterminant prédicatif. Cela est dû, me semble-t-il, au fait que, d'une part les places de la négation et des déterminants sont relativement fixes dans le syntagme prédicatif, et que, d'autre part, la forme de la négation dépend de ce qui la suit immédiatement. Cela étant, la règle applicable à presque tous les cas peut s'énoncer ainsi : la négation est *mā* devant une forme verbale et *mā* + Pron. devant une forme non verbale.

Nous allons maintenant étudier le cas des formes qui ne sont ni tout à fait verbales ni tout à fait nominales, ce qui nous permettra de mieux intégrer l'exception à la règle générale rencontrée dans ce paragraphe (*mā* devant *lāhi* lorsque le sujet suit le verbe).

1.4. Les énoncés problématiques

Si *mā* est la négation des formes verbales et *mā* + Pron., celle des formes non verbales, cela peut nous inciter, comme nous l'avons déjà suggéré, à voir dans le pronom affixé à la négation, un substitut à l'indice personnel des verbes. Avant de tenter de conclure, nous allons étudier un certain nombre d'énoncés qui ont *mā* comme négation, sans avoir pour autant un prédicat verbal. Ils constituent des contre-exemples à notre règle générale qu'il nous faudra expliciter.

1.4.1. Les quasi-verbes

Le quasi-verbe sert notamment aux différentes expressions de la possession, mais il déborde largement cet emploi. On retrouve ici plusieurs des prépositions qui donnaient naissance à des énoncés situatifs : *ɛand* "chez, à", *l* "pour, à", *mɛa* "avec" et *v* "dans". Malgré la présence de ces prépositions dans les deux types d'énoncé, ceux-ci sont parfaitement distincts, aussi bien sémantiquement que syntaxiquement. Comparons :

(42a) *ət-tərke — ɛand aḥmed* "les enfants sont chez Ahmed"
(42b) *ət-tərke mâ-hum ɛand aḥmed* "les enfants ne sont pas chez Ahmed"
(43a) *l-vaḍḍa lāhi tɛûd ɛand-u* "l'argent sera chez lui"
(43b) *l-vaḍḍa mâ-hi lāhi tɛûd ɛand-u* "l'argent ne sera pas chez lui"
(44a) *lə-ktûb kânu l-bû-ye* "les livres étaient pour mon père"
(44b) *lə-ktûb mâ kânu l-bû-ye* "les livres n'étaient pas pour mon père"

(45a) *aḥmed ɛand -u tərke* "Ahmed a des enfants"
(45b) *aḥmed mā ɛand -u tərke* "Ahmed n'a pas d'enfants"

et :

(46a) *lāhi iɛûd ɛand-u vaḍḍa* "il aura de l'argent"
(46b) *mā lāhi iɛûd ɛand-u vaḍḍa* "il n'aura pas d'argent"
(47a) *bû-ye kân l-u ktûb* "mon père possédait des livres/était auteur de livres"
(48b) *bû-ye mā kân l-u ktûb* "mon père ne possédait pas/n'était pas auteur de livres"

La différence structurelle marquante entre (42), (43) et (44) d'une part, (45), (46) et (47) de l'autre, réside dans les places respectives du sujet et du prédicat. Dans les énoncés qui expriment la possession (45, 46 et 47), le prédicat est en tête de la proposition, alors que le syntagme prépositionnel en fonction de prédicat est en seconde place dans les énoncés situatifs. Ces différences d'ordre peuvent être mises en relation avec la théorie de la phrase nominale établie par D. Cohen. On en retiendra notamment que, si l'ordre neutre est Sujet — Prédicat dans la phrase nominale, c'est celui de Prédicat — Sujet dans la phrase verbale.

Les énoncés avec quasi-verbe illustrent donc ce que D. Cohen appelle les différents degrés de verbalisation :

— Dans l'énoncé assertif positif est réalisé un premier degré de verbalisation avec, d'une part réalisation de l'ordre (Prédicat — Sujet) de l'énoncé verbal et d'autre part, pseudo-conjugaison du fait de la thématisation presque obligatoire du nom qui représente le "possesseur". Ainsi *ɛand aḥmed tərke* n'est-il une variante possible de (45a) *aḥmed ɛand-u tərke* que comme réponse à une question portant directement sur le possesseur : *mən ɛand-u tərke ?* "qui a des enfants ?".

— Dans l'énoncé assertif négatif apparaît un autre trait de l'énoncé verbal, puisque la négation est celle du verbe *(mā)* et non celle du prédicat non verbal *(mā +* Pron.), y compris dans l'exemple (46b) où figure pourtant le déterminant *lāhi*.

Même si ces ressemblances sont remarquables, il n'est sans doute pas inutile d'en étudier la logique. Dans le cas de la forme canonique imposée au quasi-verbe (préposition + Pron.), on peut penser que l'émergence du pronom affixe — même s'il n'est pas identique formellement pour toutes les personnes à celui de la copule négative[13] (il est vrai qu'il ne représente pas syntaxiquement le sujet) — correspond là aussi à un substitut de l'indice personnel du verbe et donc à une forme de choix opérée par le dialecte[14].

Pour ce qui est de la négation, en revanche, on peut clairement mettre en relation l'absence de pronom affixe avec le fait que le lien anaphorique est rendu impossible par la place (seconde) du sujet dans la proposition. Or cette place du sujet est induite par le caractère indéfini du nom, lequel est presque de règle avec les quasi-verbes.

Signalons cependant une exception due au relatif qui assume, par défaut, la fonction de sujet (ce qui entraîne la présence de la copule négative) :

(48a) *lə-ktûb lli ɛand-u - muvīdîn*	"les livres qu'il a sont intéressants"
(48b) *lə-ktûb lli mâ-ḥum ɛand-u - muvīdîn*	"les livres qu'il n'a pas sont importants"

Dans le dernier exemple — et contrairement aux apparences qui le font ressembler à un énoncé locatif — il s'agit bien du quasi-verbe de possession (d'où la traduction proposée).

13 Ainsi a-t-on *-i* pour la 1ère personne du sg. dans le quasi-verbe *ʿand* + Pron. (*ʿand-i*) comme après la négation (*mâ-n-i*), alors qu'on a, pour la 3ème personne du sg., *-u* dans le quasi-verbe (*ʿand-u*) et *-hu* dans la copule négative (*mâ-hu*).

14 Bien que les quasi-verbes soient usités dans tous les dialectes arabes, la thématisation n'y semble pas toujours fréquente.

1.4.2. Autres cas

Rares sont les énoncés à prédicat non verbal (autre que le quasi-verbe) où l'ordre attesté est celui de la phrase verbale : Prédicat — Sujet. Cet ordre est cependant très fréquent avec le participe du verbe *xləg* "exister". On trouve notamment *xâləg* "il existe, il y a" comme formule d'ouverture des contes :

xâləg ṣulṭân kân ɛand-u eṯlət owlâd	"il était une fois un roi qui avait trois fils" (litt. existant sultan (passé) à lui trois fils)
xâlge mṛa kânət ɛand-he ši mən lə-ġnem	"il était une fois une femme qui avait quelques moutons et chèvres"
xâlge šeybāniyye kânət ṯāqîṛa	"il était une fois une vieille femme qui était très pauvre".

Ces formules introductives sont toujours positives. Cependant d'autres emplois de *xâləg* ne sont pas incompatibles avec la négation.

(49a) *xâləg ši mən mbûṛu v əd-dâṛ ?*	"y a-t-il un peu de pain dans la maison ?"
(49b) *mā xâləg ši mən mbûṛu v əd-dâṛ ?*	"n'y a-t-il pas un peu de pain dans la maison ?"
(47a) *xālgîn ṛažžâle v lə-xyâm ?*	"y a-t-il des hommes au campement ?"
(47b) *mā xālgîn ṛažžâle v lə-xyâm ?*	"n'y a-t-il pas des hommes au campement ?"
(48a) *xâləg bgaṛ ebyaḍ*	"il y a des bovidés blancs"
(48b) *mā xâləg bgaṛ ebyaḍ*	"il n'y a pas de bovidés blancs"
(49a) *xālgîn ārwāgîž māṛḍā*	"il y a des gens malades"
(49b) *mā xālgîn ārwāgîž māṛḍā*	"il n'y a pas de gens malades"

Dans tous ces énoncés, où le sujet spécifié (mais non défini) suit le prédicat participial, on a affaire à ce que D. Cohen définit comme une phrase "(existentielle-) délimitative", distincte de "la phrase existentielle proprement dite. Celle-ci asserterait l'existence pure et simple d'une classe réduite ou non à un seul membre. La phrase avec un syntagme "d'existence", n'a pour but en fait que de sélectionner à l'intérieur d'une classe, une sous-classe (qui peut être réduite à un seul membre) telle qu'elle peut être prédiquée par une autre classe." (*idem* : 35-6).

En *ḥassāniyya*, la phrase existentielle proprement dite avec *xləg* s'oppose à la phrase (existentielle-) délimitative à la fois par son ordre et par sa négation. Le sujet étant défini, on peut avoir l'ordre Sujet — Prédicat de la phrase nominale et le pronom affixé à la négation réapparaît, cf. :

(53a) *əl-lḥam - xâləg* "il y a de la viande" (litt. la viande — existante)

(53b) *əl-lḥam mâ-hu xâləg* "il n'y a pas de viande"

A côté des énoncés existentiels-délimitatifs avec *xâləg*, on trouve encore le cas des énoncés existentiels construits avec des locatifs adverbiaux comme *vemm* "là-bas", *ḥowk* "là" et *hûn* "ici". Ceux-ci figurent souvent en tête dans les énoncés positifs, lorsqu'ils sont en fonction prédicative. Ainsi peut-on couramment avoir, comme réponse à la question *mən vemm ?* "qui est là ?", l'une des réponses suivantes : — *vemm ṛâžəl* "(là) il y a un homme", — *vemm vaṭimetu* "(là) il y a Fatimetou", — *vemm tərke* "(là) il y a des enfants". Dans les cas où les énoncés négatifs restent possibles, avec le même ordre Prédicat — Sujet, la négation est toujours *mā* :

(54a) *vemm ḥadd* "(là) il y a quelqu'un"

(54b) *mā vemm ḥadd* "(là) il n'y a personne"

(55a) *hûn eregāžeyn ?* "y a-t-il ici deux personnes ?"

(55b) *mā hûn eregāžeyn ?* "n'y a-t-il pas ici deux personnes ?"

Hormis ces deux cas, il existe peu de phrases à prédicat non verbal faisant exception à la règle générale. Les quelques exemples rencontrés l'ont été avec des prédicats participiaux ou adjectivaux et l'absence de pronom affixe pouvait toujours s'expliquer par un non-respect de l'ordre attendu : Prédicat — Sujet et non Sujet — Prédicat. Cela est vrai notamment de l'exemple donné par D. Cohen : *əṣṣālīhīn, mā magbūḍa lhōm êʸd* "les saints, on ne les contraint pas" (D. Cohen, 1963 : 234), (litt. les saints, (nég.) tenue à eux une main) dont l'énoncé positif correspondant serait, bien sûr : *əṣṣālīhīn, magbūḍa lhōm ê ʸd* "les saints, on les contraint". Cela est valable aussi pour l'exemple suivant, tiré de mon étude sur l'arabe médian, où le prédicat participial *məʕṭiyye* précède le sujet *mes'uliyye* et est nié par la négation simple *mā* (Taine-Cheikh, 1978 : 251) :

hâḍe mā məʕṭiyya-l-he vî-h mes'uliyye "aucune responsabilité ne lui est donnée en cela" (litt. ceci (nég.) donnée-à-elle en-lui responsabilité).

1.5. Conclusion

Globalement on peut dire que l'on a affaire à une opposition entre, d'une part *mā*, négation de la phrase verbale et *mā* + Pron., négation de la phrase non verbale, et, d'autre part, secondairement, entre *mā*, forme de la négation devant une forme verbale, et *mā* + Pron., forme de la négation devant une forme non verbale. On devra encore préciser, pour couvrir l'ensemble des cas rencontrés, que la phrase verbale se définit principalement comme la phrase à prédicat verbal mais que la langue assimile à la phrase verbale celle dont l'ordre est celui de la phrase verbale, soit l'ordre Prédicat + Sujet.

Tout ceci semble obéir à une règle à la fois simple dans son principe et complexe dans les faits. La simplicité de la règle tient au fait que la présence du pronom affixe semble s'imposer chaque fois que le monème qui suit est un monème non verbal, donc dépourvu d'indice personnel (ou d'un pronom affixe équivalent à l'indice). De ce point de vue on peut dire que le pronom affixe est le substitut de l'indice personnel. Cela est confirmé par le fait que l'ensemble *mā* (+ Pron.) + Prédicat Nominal est tout aussi complet, syntaxiquement et sémantiquement, que l'énoncé verbal (cf. *mâ-hu ždîd* "il n'est pas nouveau" / *mā že* "il n'est pas venu"). L'ensemble *mā* (+ Pron.) peut alors être considéré légitimement comme un auxiliaire de prédication.

La complexité des faits est liée, me semble-t-il, au fait que le pronom représente anaphoriquement un nom dont la fonction dans la phrase ne peut être que celle de sujet. *Mā* (+ Pron.) est, de ce point de vue, un sujet négatif (ou une négation du sujet) beaucoup plus qu'une copule négative. En aucun cas le pronom affixé à *mā* ne saurait être en relation cataphorique et renvoyer à un nom postposé au prédicat. C'est la raison pour laquelle, quand par exception le prédicat non verbal précède le sujet, il ne saurait, d'aucune façon, être nié par autre chose que *mā* . C'est ainsi que, de manière apparemment contradictoire, la tendance à la verbalisation peut, dans un cas (celui du quasi-verbe par exemple) prendre la voie de *mā* et dans d'autres (celui des prédicats non verbaux du type Sujet + Prédicat) prendre celle de *mā* (+ Pron.).

2. La portée de la négation dans l'énoncé

La logique étudiée jusqu'à présent est une logique très formelle dont les règles sont étroitement liées à la nature syntaxique de l'énoncé. Nous allons maintenant essayer de mieux cerner les phénomènes d'ordre sémantico-référentiel qui sont induits par la présence de la négation. Nous serons amenés à tenir compte du contexte dialogique ou discursif et aurons l'occasion d'évoquer les cas où les énoncés positifs sont sans énoncés négatifs correspondants. Nous sortirons donc du cadre limité dans lequel nous nous sommes maintenus jusqu'à présent où l'énoncé négatif était envisagé comme une pure addition de la marque négative à l'énoncé positif[15].

A la différence de la 3ème partie où nous traiterons des problèmes posés par la négation polémique, nous nous situerons ici principalement au niveau de la négation descriptive, selon l'opposition faite par de nombreux linguistes. Par exemple, Henning Nølke : "La **négation polémique**, qui sert à s'opposer à un point de vue susceptible d'être soutenu par un être discursif. [...] La **négation descriptive**, qui sert tout simplement à décrire un état du monde. Elle n'implique aucune idée de l'existence d'une présomption contraire. Ainsi *La ville n'est pas plate* dans (2) n'est pas entendu comme s'opposant à un point de vue selon lequel la ville serait effectivement plate." (1992 : 49).

C'est également à cet auteur que j'emprunterai la définition du terme de portée qui caractérise la négation et autres UPS, c'est-à-dire les Unités Porteuses de Scope (telles que les quantificateurs et certains adverbes) : "Comme en logique, la portée linguistique est un domaine de dépendance. C'est le domaine où l'UPS exerce une influence sur l'occurrence de la signification des morphèmes et des syntagmes" (*idem* : 56).

Les termes qui me semblent les plus importants pour notre propos sont cependant ceux de focalisation et de foyer, même si je m'écarte en partie de la conception défendue par Nølke. Tout acte d'énonciation comporte, affirme-t-il, un

15 Pour une critique de la conception "additive" ("Une marque négative, dans une langue donnée, ne doit pas être considérée comme quelque chose qui s'ajoute, tout bonnement, à un énoncé positif déjà constitué"), cf. Forest, 1993 : 7 et sq. Je préciserai cependant que, tout en appréciant la position de l'auteur, je ne crois pas devoir suivre exactement la même démarche, pour étudier le *ḥassāniyya* .

acte de focalisation dont le résultat est de déterminer, pour chaque énoncé, un foyer qui "est un segment de l'énoncé qui véhicule une parcelle d'information marquée comme essentielle". Ainsi dans :

"Paul s'est promené dans la forêt"

et "Paul *n'* a *pas* battu le chien avec le bâton"

Nølke identifie-t-il "dans la forêt" et "avec le bâton" comme les foyers d'une focalisation simple, alors que dans :

"Paul a battu même le chien avec le bâton"

et "Paul, lui, *n'* a *pas* battu le chien avec le bâton"

la présence de focalisateurs ("même" dans un cas, "lui" dans l'autre) met en jeu une focalisation spécialisée, de contraste, qui détermine un nouveau foyer.

La négation est conçue comme étroitement associée au foyer, sans qu'il soit cependant possible de déterminer avec précision les limites du foyer en l'absence d'un focalisateur spécialisé. Dans le cas de la négation descriptive, où la focalisation simple est de règle, le foyer ne pourra donc pas toujours être identifié sans le secours du contexte. Aussi prendrai-je en compte à la fois les couples question-réponse, mais encore les enchaînements discursifs dans lesquels une seconde proposition, compatible avec le contenu de la première, tend à expliciter le propos de l'assertion négative. Encore faut-il distinguer la négation descriptive, suivie d'une rectification non polémique (ex. Paul ne boit pas de vin, il boit de l'eau), de la négation polémique que Nølke semble voir dans toute lecture contrastive, même si un énoncé comme

"Paul ne boit pas du vin ([...] mais de l'eau)"

n'est peut-être possible, effectivement, que dans une lecture polémique de la négation (*idem* : 60-1)[16].

Dans cette partie notre objectif premier n'est pas, cependant, d'étudier comme Nølke la frontière entre les deux lectures de la négation. Il est plutôt d'étudier les effets qu'a la négation sur les différents types d'énoncé et notamment sur l'énoncé existentiel. Nous allons voir en effet que la distinction entre énoncé

16 Il me semble que, dans le cas d'une simple reprise explicative, il y a (pour reprendre l'exemple de Nølke) deux lectures possibles, cf. "Paul ne boit pas de vin, il boit de l'eau" et "Paul ne boit pas du vin, il boit de l'eau", alors qu'en présence de "mais", une seule lecture est possible, cf. "Paul ne boit pas du vin, mais de l'eau" mais * "Paul ne boit pas de vin, mais de l'eau".

On notera cependant que cette détermination, loin de s'opposer à l'absence de tout référent identifiable, ne fait que renforcer l'interprétation de non-existence.

2.1.2. L'énoncé à objet indéfini

Lorsqu'il est totalement indéfini, le syntagme nominal objet, de même que le syntagme nominal sujet, se trouve être actualisé par l'énonciation du prédicat. Ainsi l'existence d'un référent de *ktâb* "(un) livre" est-elle assertée dans *šreyt ktâb* "j'ai acheté (un) livre". On peut donc considérer que cette phrase est une phrase existentielle au sens où nous l'avons vu précédemment, conformément à l'analyse de (Babby)-Heldner : "Comme les phrases transitives se prêtent parfois, elles aussi, à un emploi existentiel, on trouve également des syntagmes nominaux objets dans le champ de l'assertion. Dans ce cas-là, le sujet s'en trouve cependant exclu." (*idem* : 83).

Inversement il apparaît que, en présence de la négation, l'énoncé assertif correspond à une assertion de non-existence du syntagme nominal objet. C'est la raison pour laquelle, me semble-t-il, l'énoncé d'explicitation attendu normalement fera apparaître un changement du syntagme nominal objet :

(56) *mā šreyt ktâb (šreyt kâye)* "je n'ai pas acheté (de/un) livre (j'ai acheté un cahier)".

Une autre interprétation est certes possible, mais on sort alors plus nettement du cadre de la négation descriptive, cf. :

(57) *mā šreyt ktâb, ssellevt-u* "je n'ai pas acheté un livre, je l'ai emprunté".

Dans ce cas, il me semble que l'on passe d'une phrase existentielle, à négation descriptive, où l'absence de référent est asserté pour le syntagme nominal objet (56), à une phrase déclarative, à négation polémique, où l'existence d'un référent pour le syntagme nominal objet n'est pas remise en cause (57)[18].

Il existe cependant, précisons-le, une différence entre le syntagme nominal sujet et le syntagme nominal objet, c'est le fait que l'assertion de non-existence du référent est beaucoup plus compatible avec la fonction objet qu'avec celle de sujet. On trouvera donc très fréquemment des indéfinis comme objet d'un prédicat verbal négatif, cf. *ši* "quelque chose" dans :

18 On verra dans la troisième partie comment peut se marquer la différence entre les deux interprétations de la négation.

(58) *mā šreyt ši* "je n'ai rien acheté" (litt. (nég.) j'ai acheté qqc),

mais ils ne monopolisent pas cette fonction comme ils le faisaient avec la fonction sujet.

2.2. L'énoncé avec un sujet ou un objet partiellement déterminé

Un nominal, en arabe, est défini s'il s'agit d'un nom propre ou d'un déictique, s'il est accompagné de l'article défini *əl* ou s'il est déterminé par un syntagme génitival défini (ex. *mûl əd-dâṛ* "(le) maître de la maison"). Il peut être considéré comme partiellement déterminé en présence des déterminants grammaticaux autres que *əl*, d'un syntagme épithétique (lexical ou propositionnel) ou encore d'un syntagme génitival non défini (ex. *ṛâtəb šaqqâl* "le salaire d'un ouvrier, un salaire d'ouvrier").

2.2.1. L'énoncé à sujet partiellement déterminé

Lorsque le sujet qui suit le prédicat verbal négatif est partiellement déterminé — qualitativement ou quantitativement —, les gloses possibles comportent une modification du nom et/ou du déterminant. Il semble donc que la négation puisse porter sur le syntagme dans son ensemble ou sur l'un de ses composants. Le changement de déterminant, sans doute plus attendu, identifie cependant celui-ci comme le foyer normalement associé à la négation. La première glose (a) est donc beaucoup plus naturelle que la seconde (b), la troisième (c) paraissant nettement plus forcée[19] :

(59) *mā že ṛâžəl kbîr* "(il) n'est pas venu un homme grand"

(59a) — *že ṛâžəl sġayyər* — "(il) est venu un homme petit"

(59b) — *žât mṛa kbîre* — "(il) est venu une grande femme"

(59c) ?— *žât mṛa sġayyre* — "(il) est venu une petite femme"

(60) *mā žâw eṭlət ṛažžâle* "(il) n'est pas venu trois hommes"

(60a) — *žâw axməs ṛažžâle* — "(il) est venu cinq hommes"

19 Cela prouve, me semble-t-il, qu'un sujet indéfini ou spécifié n'est topicalisable que parce que l'existence de son référent est posée par la prédication. La prédication négative contestant cette existence, la topicalisation devient impossible.

(60b) — *žâw eṯlət aʿleyyât* — "(il) est venu trois femmes"
(60c) ?— *žâw axməs aʿleyyât* — "(il) est venu cinq femmes"

La présence de certains quantificateurs dans un énoncé semble même les désigner tout particulièrement comme foyer associé à la négation. De ce fait, un énoncé comme

žâw yâsər mən əɾ-ɾažžâle "(il) est venu beaucoup d'hommes"

peut se nier de la manière suivante : *bde, mā žâw yâsər* "non pas beaucoup". Dans *mā žâw yâsər mən əɾ-ɾažžâle* "(il) n'est pas venu beaucoup d'hommes", on a donc envie de voir à la fois une assertion positive (*žâw ɾažžâle* "il est venu des hommes") et une négation portant sur le quantificateur (*mâ-hum yāsrîn* "ils ne sont pas nombreux")[20].

Alors que, dans les exemples (59) et (60), interprétation descriptive et interprétation polémique semblent toutes deux possibles, il me semble, là encore, que le verbe n'est un foyer possible qu'avec une lecture polémique de la négation, ainsi dans :

(59d) *mā že ɾâžəl kbîr, mše ɾâžəl kbîr* "(il) n'est pas venu un homme grand, il est parti un homme grand" — comme réponse à : *že ɾâžəl kbîr ?*
(60d) *mā žâw eṯlət ɾažžâle, mšâw eṯlət ɾažžâle* "(il) n'est pas venu trois hommes, il est parti trois hommes" — comme réponse à : *žâw eṯlət ɾažžâle ?*

Encore faut-il préciser que les réponses les plus probables dans de tels cas seraient les suivantes, la reprise du sujet n'étant pas nécessaire :

(59e) *mā že , mše* "il n'est pas venu, il est parti"
(60e) *mā žâw, mšâw* "ils ne sont pas venus, ils sont partis"

A travers l'exemple suivant on peut constater que le foyer associé à la négation peut être aussi la relative :

(62) *mā že ḥadd taʁɾv-u* "(il) n'est pas venu quelqu'un que tu connais"
(62a) — *že ḥadd mā taʁɾv-u* - — "(il) est venu quelqu'un que tu ne connais pas"

A ce propos on notera que la présence de la négation bloque, exceptionnellement, la possibilité de topicalisation d'un sujet spécifié :

(62b) *ḥadd taʁɾv-u že* "quelqu'un que tu connais est venu"

20 Sur la particularité des quantificateurs avec un prédicat négatif, on pourra voir l'approche originale de Pierre Attal (1994 : 193-4).

* *ḥadd mā t aʁɾv-u že* "quelqu'un que tu ne connais pas est venu"
* *ḥadd taʁɾv-u mā že* "quelqu'un que tu connais n'est pas venu"

Enfin on peut remarquer que, si l'on choisit de répondre à une question comme *žât mɾa kbîre ?* "une grande femme est[-elle] venue ?" en reprenant l'énoncé dans le mode assertif, on aura
— négativement : *bde, mā žât mɾa kbîre* "non, il n'est pas venu de grande femme"
— positivement : *ehêh, žât ḥatte mɾa kbîre* "oui, il est venu certes une grande femme".
Il faudrait pousser plus loin l'analyse de l'énonciatif *ḥatte* , mais il me semble bien que, malgré la différence de place, *mā* et *ḥatte* sont associés au même foyer *mɾa kbîre*.

2.2.2. L'énoncé à objet partiellement déterminé

Lorsque l'objet qui suit le prédicat verbal négatif est partiellement déterminé — qualitativement ou quantitativement —, les gloses possibles comportent, comme pour le sujet, une modification du nom et/ou du déterminant. La négation, là encore, semble donc porter sur le syntagme dans son ensemble ou sur l'un de ses composants, même si le foyer le plus fréquent est certainement le déterminant — surtout si c'est un quantificateur.

(62) *mā šəft ɾâžəl kbîr* "je n'ai pas vu d'homme grand"
(62a) — *šəft ɾâžəl sġayyər* — "j'ai vu un homme petit"
(62b) — *šəft mɾâ kbîre* — "j'ai vu une grande femme"
(62c)? — *šəft mɾâ sġayyre* — "j'ai vu une petite femme"
(63) *mā šəft eṯlət ɾažžâle* "je n'ai pas vu trois hommes"
(63a) — *šəft axməs ɾažžâle* — "j'ai vu cinq hommes"
(63b) — *šəft eṯlət aʿleyyât* — "j'ai vu trois femmes"
(63c) ?— *šəft axməs aʿleyyât* — "j'ai vu cinq femmes"

Il est possible de faire de la négation, dans ces énoncés, une interprétation descriptive, mais l'interprétation polémique est sans doute plus naturelle pour (b) et, surtout, (c). Quant au verbe, une lecture polémique de la négation semble nécessaire pour qu'il constitue le foyer, ainsi dans :

(63d) *mā šəft eṯlət ṛažžâle , ... [yeġeyr] smaɛt-hum* "je n'ai pas vu trois hommes, ... [mais] je les ai entendus !" — comme réponse à : *šəft eṯlət ṛažžâle ?*

2.3. L'énoncé comportant un sujet ou un objet défini

2.3.1. L'énoncé à sujet défini

Dans ce paragraphe il s'agira, là encore, des énoncés à ordre Prédicat + Sujet. Cependant, si les énoncés assertifs de ce type sont fréquents au positif, ils se font beaucoup plus rares au négatif. En effet, pour qu'un sujet défini suive le prédicat, il faut en général qu'il corresponde au propos, c'est-à-dire qu'il réponde à une question du type *mən že ?* "qui est venu ?" — *že l-gaṛṛây* "le professeur est venu" ou *mən vemm ?* "qui est là ?" — *vemm vaṭimetu* "Fatimetou est là".

**Mā vemm vaṭimetu (litt.* "n'[est] pas ici Fatimetu") : semble cependant tout aussi indicible que **mən mā vemm ?* (litt.* "qui n'[est] pas ici ?) : on devra avoir recours à l'énoncé nominal *vaṭimetu mâ-hi vemm* "Fatimetou n'est pas là". Quant aux énoncés négatifs du type *mā že l-gaṛṛây* "le professeur n'est pas venu", ils peuvent, implicitement ou explicitement, répondre à la question *mən mā že ?* "qui n'est pas venu ?".

On pourra également avoir, en réponse explicite à la question *štġal muḥammed ?* "Mohammed a travaillé ?", une réponse comme : *mā štġal muḥammed, štġal əl-gaṛṛây* "Mohammed n'a pas travaillé, le professeur a travaillé"[21]. Celle-ci semble cependant impliquer une interprétation polémique de la négation, tout comme d'ailleurs la suivante : *mā štġal, lɛab* "il n'a pas travaillé, il a joué".

Dans cet autre cas, l'interprétation de l'énoncé (64c) semble être plutôt descriptive (/64a) ou plutôt polémique (/64b) selon la question posée :

(64a) *mā žâw t-tərke kāmlîn ?*	"tous les enfants ne sont pas venus?"
(64b) *žâw tərkət vaṭimetu ?*	"les enfants de Fatimetou sont[-ils] venus ?"
(64c) *mā žâw tərkət vaṭimetu, žâw tərkət aḥmed*	"les enfants de Fatimetou ne sont pas venus, ceux d'Ahmed sont venus"

21 Le lien logique entre les deux propositions n'étant pas explicité, le sens de la phrase peut tout aussi bien correspondre à "Mohammed n'a pas travaillé, mais le professeur a travaillé" qu'à "Mohammed n'a pas travaillé, c'est le professeur qui a travaillé".

2.3.2. L'énoncé à objet défini

Lorsqu'un énoncé négatif comporte un syntagme nominal objet défini, celui-ci est placé généralement (en l'absence bien sûr d'un sujet indéfini) dans le champ de la négation. Cependant le noyau du syntagme peut, tout aussi bien que n'importe laquelle des déterminations présentes, constituer le foyer associé à la négation. L'interprétation polémique de la négation ne semble s'imposer que dans le cas du verbe (65b et 66b). Cf. :

(65a) *mā šəft əl-gaṛṛây (šəft aḥmed)*	"je n'ai pas vu le professeur (j'ai vu Ahmed)"
(65b) *mā šəft əl-gaṛṛây, smaɛt-u*	"je n'ai pas vu le professeur, je l'ai entendu"
(66a) *mā šəft əṯ-ṭavilât l-eṯneyn (šəft umm-hum)*	"je n'ai pas vu les deux filles (j'ai vu leur mère)"
(66b) *mā šəft əṯ-ṭavilât l-eṯneyn, smaɛt-hum*	"je n'ai pas vu les deux filles, je les ai entendues".

2.4. L'énoncé à sujet topicalisé

Si, dans l'énoncé à prédicat non verbal, le sujet est normalement topicalisé, il n'en est pas de même avec le prédicat verbal, où, comme nous l'avons vu, l'ordre neutre (et toujours possible) est celui où le sujet suit le prédicat. D'un point de vue sémantico-référentiel, cependant, si le sujet est en tête de phrase — qu'elle soit à prédicat verbal ou non —, il semble toujours être hors de portée de la négation.

Or l'énoncé à sujet topicalisé correspond à ce que les grammairiens arabes appellent la phrase à inchoatif (*mubtada'*) : "La phrase dite verbale dans cette terminologie est la phrase sans inchoatif. Celui-ci ne pouvant être que nominal, la phrase nominale peut être définie comme celle qui possède un inchoatif." (D. Cohen, 1984 : 52).

Il est intéressant de noter que ce classement surprenant de la phrase verbale à sujet topicalisé correspond, sur le point qui nous occupe ici, à une identité effective de comportement avec celui de la phrase à prédicat nominal.

2.4.1. L'énoncé à prédicat verbal

Contrairement au cas précédent (2.3.1.), quand le sujet défini suivait le prédicat — où peu de situations pouvaient donner lieu à des énoncés à la fois assertifs et négatifs —, nous sommes ici dans un cas relativement fréquent.

Lorsqu'un syntagme nominal est topicalisé, son référent est présupposé exister et l'on se trouve donc — par rapport du moins à ce syntagme — devant une phrase déclarative[22]. Or, comme Babby l'a bien vu, la présence de la négation n'affecte en rien le sujet : "Ce qui est asserté, si la phrase est négative, c'est la non-réalisation de l'action, de l'événement, du procès, etc., dénoté par le verbe (ou le syntagme verbal). Dès lors, les syntagmes nominaux sujets ou objets se trouvent hors du champ de l'assertion et, du même coup, hors du champ de la négation" (Heldner, 1992 : 83-4).

22 L'opposition phrase existentielle / phrase déclarative me semble intéressante et productive du point de vue de l'analyse de la négation, mais elle me semble aussi poser un problème si elle implique, comme cela semble être le cas chez (Babby-) Heldner, que les deux termes s'excluent radicalement l'un l'autre. Pour moi en effet, une phrase comme *vaṭimetu ẓâbəṭ kṭâb* "Fatimetou a apporté un livre", serait déclarative par rapport au sujet défini et existentielle par rapport à l'objet indéfini.

Dans l'énoncé *xû-ye mā že* "mon frère n'est pas venu", par exemple, la négation porte bien sur le procès. C'est la réponse à une question implicite portant sur le sujet *xû-ye* (*xû-k že ?* "ton frère est venu ?") et les gloses possibles font apparaître un changement du prédicat : *xû-ye mā že, bge v-nwākšôṭ* "mon frère n'est pas venu, il est resté à Nouakchott".

2.4.2. L'énoncé à prédicat non verbal

Du point de vue où nous nous sommes placés, qui consiste à étudier la portée de la négation et, en particulier, les effets de la négation sur la référentialité des noms, on peut dire que ce cas est très similaire au cas précédent : le sujet topicalisé de la phrase nominale se trouve normalement, comme celui de la phrase verbale, hors de portée de la négation. On ne peut pas supposer en effet que dans *aḥmed mâ-hu gaṛṛây* "Ahmed n'est pas enseignant" ou *xû-ye mâ-hu ekbaṛ mən-n-ak* "mon frère n'est pas plus grand que toi", la référentialité du sujet soit remise en question. Là encore les gloses compatibles avec ces énoncés jouent sur le prédicat, non sur le sujet, ce qui montre bien que la négation porte sur le premier, non sur le second :

aḥmed mâ-hu gaṛṛây , mezâl telmîdi	"Ahmed n'est pas enseignant, il est encore élève"
xû-ye mâ-hu ekbaṛ mən-n-ak, huwwe gədd-ak	"mon frère n'est pas plus grand que toi, il est comme toi".

Forest, lui, a étudié plus globalement la référence des énoncés négatifs et a cherché à montrer l'unicité de l'opérateur négatif : "Le rôle universel de l'opérateur négatif (c'est-à-dire, de la négation envisagée sous l'angle sémantico-référentiel [...]) me semble être de bloquer le parcours de référenciation à un certain point que l'opérande propre à l'énoncé négatif considéré permet d'identifier ; et de faire accéder l'interprétant au complémentaire, sur l'ensemble de référenciation en question, du sous-ensemble parcouru avant blocage." (Forest, 1992 : 37).

Ainsi s'attache-t-il aux différents types d'énoncés nominaux et montre-t-il notamment que :

— dans l'énoncé de type équatif (ex. "Pierre n'est pas professeur" où "(être) professeur" représente un élément E d'un ensemble), la négation "pointe référentiellement vers le complémentaire de E, qui se laisse gloser 'ce qui est autre que E'." (*idem* : 38) ;

— dans l'énoncé de type contradictoire (ex. "la porte n'est pas ouverte"), le complémentaire de E, lui aussi pointé par la négation, a la particularité de ne comporter qu'un seul élément ;
— alors que dans l'énoncé de type existentiel — dans les langues comme l'espagnol qui ne marque pas la 'déréférentialisation' (ex. *no hay patatas* "il n'y a pas de pommes de terre") — le complémentaire de E est vide.

Je regrette que Forest n'ait pas été plus explicite sur ce dernier point mais il m'a semblé que les résultats de son étude, dans l'ensemble, prolongeaient les miens sans les invalider.

2.5. L'énoncé avec verbant

Lorsque Forest aborde les énoncés de type sémantiquement actifs (du type "il ferme la porte"), il défend la thèse selon laquelle "il n'existe pas d'énoncés négatifs pleinement actifs" (*idem* : 42). Je ne reprendrai pas ici toute son argumentation (basée sur le fait que le complémentaire de E comprend cette fois tout un ensemble d'actions possibles, mais aucune action réellement effective) mais il me paraît intéressant de noter que cela corrobore les faits que j'ai étudiés. Parmi tous les cas passés en revue, en effet, rares sont ceux où le verbe constitue le foyer associé à la négation, surtout si on se limite à une interprétation non polémique.

Il arrive cependant que la négation porte sur le prédicat verbal, mais c'est en général parce qu'elle peut porter sur une détermination particulière, implicite au sémantisme du verbe ou explicitement exprimée dans un verbant — aspectuel ou modal le plus souvent :

mā [vətt] uveyt šaġlt-ak ?	"tu n'as pas [encore] fini ton travail ?"
mā yəštgal ? / mā [tle] yəštgal ?	"il ne travaille pas ?" / "il ne travaille plus ?"

En présence d'un aspectuel, la négation pose une assertion négative mais elle n'annule pas toute assertion positive. Ainsi l'assertion négative suivante :

aḥmed mā tle yeġra ktûb-u "Ahmed ne lit plus son livre"

contient-elle une assertion positive précise (équivalente à *aḥmed kân yeġra ktûb-u* "Ahmed lisait son livre"). De ce point de vue, on est très proche du phénomène relevé avec les quantificateurs.

Cette proximité des verbants avec la négation se traduit par la fréquence des énoncés-réponses limités à la négation et au verbant[23] :

uveyt šaġlt-ak ? — mā vətt	"tu as fini ton travail ?" — "pas encore (litt. je n'ai pas encore)"
yəštgal ? — mā tle [24]	"il travaille ?" — "il ne [travaille] plus"
[iġədd] yəštgal ? — mā iġədd	"il travaille/il peut travailler ?" — "il ne peut pas"

L'espèce d'attirance qu'exercent les aspectuels et les modaux sur la négation — au plan sémantique — se traduit d'ailleurs dans certaines langues par des formes contractées (cf. *volo* "je veux" / *nolo* "je ne veux pas" en latin).

Pour Forest, c'est l'occasion de préciser les limites de ce qu'il entend par "énoncé actif" : "Parce que les énoncés positifs eux-mêmes ne sont pas exclusivement et spécifiquement actifs (du point de vue sémantique), on peut leur faire correspondre des énoncés négatifs sémantiquement «descriptifs» (au sens de Hagège [...]), de sorte que par exemple *Pierre ne s'arrêta pas* peut se gloser, selon les contextes, «Pierre ne voulut pas s'arrêter», «ne put pas s'arrêter», «n'eut pas l'habitude de s'arrêter», [...]." (*idem* : 42). On pourrait, bien sûr, faire des développements comparables à partir du *ḥassāniyya* .

2.6. Conclusion

J'ai tenté, dans cette deuxième partie, d'analyser la négation *mā* d'un point de vue sémantico-référentiel. Il m'a semblé qu'il n'était pas toujours possible de préciser le foyer à associer à la négation mais que, de ce point de vue, plusieurs faits pouvaient être retenus.
— Les énoncés contenant un syntagme nominal indéfini, comme sujet ou comme objet, peuvent être regardés — au moins partiellement — comme des énoncés

---

23 Le cas de *mezâl / māzâl* "continuer à, ne pas cesser de", constitue un cas limite car la particule de la négation n'y est plus séparable ou supprimable. L'aspectuel *mezâl / māzâl*, dérivé de la racine ZWL — cf. *zāla* "cesser d'être dans un lieu ; cesser ; ... "—, fonctionne donc plutôt comme un synthème de sens positif (éventuellement compatible avec une négation, cf. *māzâlu mā žâw* "ils ne sont pas encore venus").

24 *Tle* — qu'on peut rapprocher du cl. *talā* au sens de "suivre" — est un aspectuel presque toujours employé avec la négation. *Mā tle* sert à souligner la fin d'un état ou d'un procès.

existentiels. Dans de tels énoncés, la négation porte sur l'indéfini et asserte qu'il ne lui correspond aucun référent assignable.

— Si les énoncés ne comportent que des syntagmes définis ou partiellement définis, la négation peut être associée à différents foyers ; cependant, elle s'associe plus fréquemment au déterminant, surtout si c'est un quantificateur.

— Les sujets topicalisés sont, quelle que soit la nature du prédicat, hors de portée de la négation.

— Si un énoncé négatif comporte un aspectuel ou un modal, celui-ci constitue le foyer associé à la négation.

On peut donc dire qu'en *ḥassāniyya* la portée de la négation — du moins dans son acception descriptive — est précisée indirectement par la nature des déterminants (défini/indéfini, présence/absence des quantificateurs, des aspectuels et des modaux) ou par celle du topique.

Il est tout à fait éclairant, à ce point de notre étude, de rapprocher ces données de celles relevées dans les dialectes arabes qui ont développé, avec *ši*, une négation complexe — comparable au *ne ... pas* français.

Si l'on retient par exemple les grandes tendances que William Marçais donne dans *Le Dialecte arabe des Ūlâd Bṛāhîm de Saïda* (1908 : 177 et sq), on peut dire que :

— *mā ... ši* est la négation habituelle du verbe (ou de ce qui en tient lieu : participe, quasi-verbe, ...) soit sans complément d'objet direct, soit avec un C. O. D. déterminé ;

— *mā* est la négation habituelle du verbe (ou de ce qui en tient lieu)

- avec un C. O. D. ou un attribut indéterminé,
- avec des particules ou des indéfinis comme *ḥatta ǧḥaiia* et *wâlu* "rien", *alla* et *ġêr* "ne ...que", *ḥadd* "quelqu'un", *ɛomṛ* "jamais",
- dans une succession énumérative de verbes niés.

Bien qu'un peu plus complexe et légèrement décalée (le *ši* y semble presque toujours possible), la situation décrite pour Takroûna (*Glossaire*, 1958-61 : 3757 et sq.) n'en présente pas moins de grandes ressemblances avec celle de Saïda :

— la négation est *mā* si *ɛomṛ* "jamais", *ḥadd* et *wâhed* "quelqu'un" ou *šai* "quelque chose" précède le prédicat.

— la négation est *mā* ou *mā ... ši*

- avec *abadan* "jamais" ou *ḥatta* "même",
- si un nom indéterminé (sujet ou objet), *ḥadd* et *wâhed* "quelqu'un" ou *šai* "quelque chose" suit le prédicat.

— la négation est généralement *mā* dans les propositions restrictives et exceptives (avec *ma ... kân, ma ... ella, ma ... ġêr*, etc.).

La correspondance entre notre analyse et les règles d'apparition de *ši* ressort encore plus clairement de la situation décrite pour les parler des juifs :

— à Alger : "le *š* manque parfois (très rarement) sans raison aucune ; il manque régulièrement quand le verbe est suivi d'un substantif indéterminé [...]. Le *š* n'apparaît pas non plus quand le verbe est précédé de *ɛamṛ-* "jamais"". (Marcel Cohen, 1912 : 378) ;

— à Tunis : "*mā* seul peut constituer la négation du verbe lorsque celui-ci est suivi d'un complément direct indéterminé [...]. Mais cet usage tend à disparaître. Par contre, *-š* est omis obligatoirement quand, pour l'expression de 'ne ... rien', est introduite la particule *ḥattā* ou les éléments indéfinis *ḥadd* et *šayy* [...]. De même avec *əllā* pour l'expression de 'ne ...que' [...]. *-š* manque régulièrement aussi quand le verbe est précédé de *ɛomṛ* - "jamais" [...]" (D. Cohen, 1975 : 268).

L'extension de *š(i)* varie d'un dialecte à l'autre (notamment avec l'emploi des particules) mais on retrouve dans tout le Maghreb, avec une régularité frappante, cette opposition entre *mā*, négation associée à un (pro)nom indéfini et *mā ... š(i)* , négation usitée dans les autres cas et particulièrement en présence d'un nominal défini.

La présence de *š(i)* dans le second cas peut sans doute s'interpréter, comme l'affirme Dominique Caubet à propos de l'arabe marocain, au sens de : "Même pour la petite quantité, il n'y a pas validation de la relation prédicative" (1983 : 89).

On peut cependant, me semble-t-il, voir en *mā ...š (i)* une négation à double détente où le premier élément opère comme un discordantiel et le second comme un forclusif (dans la nomenclature de Damourette et Pinchon). Ce que Tesnières dit du français s'applique alors à l'arabe maghrébin : "[...] le français procède en deux temps. Il décroche d'abord sa pensée de la notion affirmative, puis il la raccroche à la notion négative, ce qui lui permet de nuancer le degré de négation.

C'est le discordantiel qui opère le **décrochage**, tandis que le forclusif exprime le **raccrochage**" (1959 : 225).

Si le rôle de *š(i)* , fondamentalement, est celui d'un forclusif, on comprend que sa présence soit incompatible avec celle d'un second forclusif (équivalent de *jamais, nullement, plus*, etc. ou de *rien, personne, aucun* ou *nul*).

On peut également comprendre à quoi correspond alors l'absence de *š(i)* avec un indéfini : dans ce cas, en effet, aucun raccrochage n'est possible. La disparition de *š(i)* serait donc là pour signifier quelque chose comme : "il n'y a pas la moindre trace d'un référent identifiable". Cela nous conduit à dire que la présence de *š(i)*, inversement, pose un raccrochage à un niveau minimum : "il existe au moins une trace de référent identifiable", ce qui signifie que l'assertion négative n'équivaut pas par elle-même à une assertion de "déférentialisation". Telle est du moins l'interprétation possible de *š(i)* qui me paraît compatible avec un maximum de faits maghrébins, que les dialectes connaissent ou non l'emploi de *š(i)* [25].

3. Enonciation et négation

Dans les précédentes parties, la négation a été traitée dans le cadre de l'énoncé. Dans la deuxième partie, notamment, je me suis cantonnée, le plus souvent, à l'interprétation descriptive. Que l'énoncé négatif fasse partie d'un discours ou qu'il relève d'une relation dialogique Question - Réponse, il était foncièrement informatif.

Pourtant la négation ne se limite pas à ce rôle, elle est très souvent expressive et polémique. Avec elle, l'énonciateur peut manifester son désaccord avec l'énonciataire et préciser les points de divergence. Il s'agit en effet très souvent de contester ce que l'énonciateur a identifié (explicitement) ou est censé avoir identifié (selon l'énonciateur lui-même) comme données pertinentes. Je me placerai donc selon un nouveau point de vue, celui que Hagège définit comme

25 Je préfère, faute de données précises, ne pas intégrer les parlers égyptiens et moyen-orientaux dans mon analyse. Mon impression, toutefois, est que l'alternance *mā* / *mā* ... *š(i)*, quand elle existe dans un de ces dialectes, est plutôt le fait d'une variation libre (dans les parlers du Ḥorân, par exemple) que le fait d'une opposition motivée.

énonciatif-hiérarchique : "Le troisième point de vue embrasse la relation entre l'énoncé et le locuteur-auditeur, qui choisit une stratégie définissant une hiérarchie entre ce que l'énoncé dit (rhème) et ce sur quoi il le dit (thème, considéré comme moins informatif)." (1982 : 31).

Dans cette derniere partie j'ai donc essayé de regrouper les différents emplois de la négation *mā* qui sont liés aux premiers termes des oppositions suivantes : énonciateur/locuteur, polémique/descriptif ou encore rupture/ continuité dans le discours. L'étude du couple thème/rhème (propos) constituera le principal fil conducteur de cette partie.

3.1. L'intonation à fonction corrective

L'un des pouvoirs de l'énonciateur réside dans la liberté qu'il a de réorganiser les rapports entre le thème et le rhème. Dans un emploi purement descriptif de la langue, le topique et le thème ont tendance à coïncider[26]. La subjectivité de l'énonciateur se manifeste lorsque l'adéquation est bouleversée et que le rhème précède le thème. Il existe des moyens proprement syntaxiques de marquer ce changement — nous les verrons en 3. 2. —, mais le moyen le plus simple est, en *ḥassāniyya* comme dans la plupart des langues, d'avoir recours à une accentuation particulière : "La mise en relief par l'accent d'insistance aboutit à disjoindre le *propos* du centre du prédicat au sens syntaxique du mot. Mais il s'agit d'un procédé d'utilisation beaucoup plus générale qui consiste tout en maintenant la structure syntaxique neutre de faire varier néanmoins celle du message [...]" (D. Cohen 1984 : 28, note 70).

L'"accent d'insistance" de D. Cohen se marque de différentes manières — souvent en association avec des pauses avant et/ou après l'élément focalisé — , mais il semble que l'accroissement d'intensité va toujours de pair avec une variation importante de hauteur de ton (cf. Forest, 1992 : 43).

Considérons quelques enchaînements où les éléments soulignés sont porteurs de cet accent. Son rôle, en mettant en relief une partie de l'énoncé, est de la désigner exceptionnellement à la fois comme foyer d'une focalisation et comme

26 D'où la mise en garde de D. Cohen : "Certes le topique se présente comme un "donné", un "connu", tout comme le thème, et la confusion est aisée de ce point de vue. Mais le thème n'est pas déterminé par la place qu'il occupe, mais par l'organisation de l'énoncé." (1984 : 30).

rhème. On va voir cependant que ce foyer n'est pas, dans la plupart des cas, le foyer habituellement associé à la négation et qu'il se surajoute comme second foyer — "foyer spécialisé" de Nølke (*idem* : 59) — au premier sans le supprimer.

(67a) — *hûme mâ-hum kbâṛ* "ils ne sont pas grands"

(67b) — *aḥmed mâ-hu kbîr* "Ahmed n'est pas grand"

Ici *aḥmed*, bien que topique, n'est pas le thème. L'intonation, qui a une fonction correctrice, permet de revenir sur le "donné" de l'énonciataire en restreignant l'ensemble correspondant à *hûme* à un seul élément qui (normalement) en fait partie. La correction équivaut à une dénégation ("ce n'est pas eux, c'est Ahmed") mais elle n'annule pas l'assertion négative proprement dite ("ne pas être grand").

(68a) — *l-owlâd mbâṛək mā žâw* "les Owlâd Mbarek ne sont pas venus"

(68b) — *l-owlâd akšâṛ mā žâw* "les Owlâd Akchar ne sont pas venus".

Là encore, l'accentuation particulière sert de focalisateur et permet, en désignant *l-owlâd akšâṛ* comme foyer, de modifier le thème énoncé par l'énonciataire. On notera que cette fois la correction n'est pas restrictive : elle remplace un élément d'un ensemble par un autre élément de ce même ensemble (ici il s'agit de noms de tribu).

(69a) — *mā ɛand-hum vaḍḍa* "ils n'ont pas d'argent"

(69b) — *mā ɛand-he vaḍḍa* "elle n'a pas d'argent"

Dans ce cas on a, comme en (67), restriction d'un ensemble à un seul élément de cet ensemble (par exemple, l'épouse seule, à l'intérieur de l'ensemble que constitue le couple) mais il s'agit d'une structure syntaxique différente (prédicat quasi-verbe). L'assertion négative qui "déférentialise" l'indéfini *vaḍḍa* est confirmée, mais il y a en même temps dénégation du thème de l'énonciataire.

(70a) — *šəft ət-terke ?* "as-tu vu les enfants ?"

(70b) — *mā šəft-hum, smaɛt-hum* "je ne les ai pas vus, je les ai entendus"

En (70b) l'énonciateur exprime son désaccord avec l'énonciataire et conteste l'idée selon laquelle il était en situation de voir. Il me semble que, dans ce cas, le foyer normalement associé à la négation (le pronom *-hum*), s'efface au profit d'un second foyer identifié par l'accent focalisateur (le verbe *šəft* — d'où le remplacement de *šəft* par un verbe appartenant au même champ lexical, lui-même accentué comme rhème).

(71a) — *aḥmed bâɛ dâṛ-hum* "Ahmed a vendu leur maison"

(71b) — *mā bâɛ-ha, ɡâ-he* "il ne l'a pas vendue, il l'a donnée!"

Ici l'intonation ne peut être que forte et la négation, polémique, s'il s'agit pour l'énonciateur de contester l'idée que la maison a été bien vendue et d'affirmer qu'Ahmed a fait une mauvaise affaire commerciale.

(72a) — *âne nəmši* "je pars"

(72b) — *mā təmši (nte) mâši* "tu ne pars pas, (tu es) partant !"[27]

(73a) — *ngîs nwāškôṭ* "je vais à Nouachkott"

(73b) — *mā tgîs nwāškôṭ tgîs nwākšôṭ* "tu ne vas pas à Nouachkott, tu vas à Nouakchott !"

(72) et (73) sont quelque peu différents des précédents (surtout des exemples 67 à 70), car il s'agit de pure négation métalinguistique (en 72, l'emploi de l'inaccompli est incorrect et en 73 c'est la prononciation du toponyme qui est fautive — métathèse entre le *š* et le *k* [28]). Il semble y avoir alors coïncidence entre le foyer spécialisé et le foyer normalement associé à la négation, mais l'intonation particulière oriente l'interprétation vers le sens polémique.

L'intonation particulière à fonction corrective n'est pas, comme Forest le fait remarquer — cf. ce qu'il dit à propos du "morphème intonatif d'emphase" (1992 : 43 et sq) — spécifique à l'énoncé négatif puisqu'on peut, dans certains cas, la trouver dans des énoncés positifs, ex. :

(74a) — *l-owlâd mbâṛək žâw* "les Owlâd Mbarek sont venus"

(74b) — *l-owlâd akšâṛ žâw* "les Owlâd Akchar sont venus"

Elle n'en joue pas moins un rôle important dans les énoncés négatifs car elle permet de remettre en cause un élément tenu pour "donné", soit directement (comme en (70)), soit indirectement (comme en (67)). Dans le premier cas, le foyer de la négation devient celui de la dénégation corrective ; dans le second cas, les deux foyers restent distincts.

27 Cet énoncé équivaut à peu près à dire : *mā yəngâl «təmši» yəngâl «ənte māši»* "on ne dit pas «tu pars», on dit «tu es partant»".

28 Contrairement au verbe *mše*, le verbe *gâs* est employé, dans ce cas, à l'inaccompli.

3.2. La "mise en valeur" de dénégation

Dans le cas précédent, l'intonation, qui avait une fonction corrective, ne réfutait pas explicitement l'argument de l'énonciataire. Dans ce paragraphe, nous allons voir que le *ḥassāniyya* a les moyens syntaxiques de contester tout argument, quelle que soit sa fonction. Il y a toujours mise en relief et emploi de la négation *mâ* + Pron., mais, selon les cas, cette mise en relief peut se faire d'une ou de plusieurs façons.

D'une manière générale on peut dire que si le syntagme est indéfini, seule la topicalisation du thème (thématisation) est possible (*ce[lui] qui ..., ce n'est pas*...). Si, en revanche, le syntagme est défini, on peut avoir, non seulement topicalisation du thème, mais également topicalisation du rhème (*X n'est pas ce[lui] qui* ...) ou véritable clivage, avec focalisation du rhème (*ce n'est pas ce[lui] qui* ...). Voici quelques exemples :

(75a) *aḥmed že* "Ahmed est venu"
(75b) *lli že, mâ-hu aḥmed* "celui qui est venu, ce n'est pas Ahmed"
(75c) *aḥmed mâ-hu huwwe lli že* "Ahmed n'est pas celui qui est venu"
(75d) *mâ-hu aḥmed lli že* "ce n'est pas Ahmed qui est venu"

Avec *Aḥmed* , sujet défini, les trois possibilités sont attestées.

(76a) *žâb kâye* "il a apporté (un) cahier"
(76b) *lli žâb, mâ-hu kâye* "ce qu'il a apporté, ce n'est pas un cahier"

Le syntagme objet *kâye* étant indéfini, seule la thématisation est possible.

(77a) *žâb lə-ktûb* "il a apporté les livres"
(77b) *lli žâb, mâ-hu[m] lə-ktûb* "ce qu'il a apporté, ce ne sont pas les livres"
(77c) *lə-ktûb mâ-hum hûme lli žâb* "les livres ne sont pas ceux qu'il a apportés"
(77d) *mâ-hum lə-ktûb lli žâb* "ce ne sont pas les livres qu'il a apportés"

Ici, le syntagme objet *lə-ktûb* étant défini, les trois possibilités sont attestées. Cependant (77c) et (77d) ne sont pas des dénégations de (77a). Ce qui est contesté dans ces énoncés, ce n'est pas le syntagme objet en lui-même mais la coïncidence

de son référent avec celui qui est présent *hic et hunc*. En l'absence du défini *əl*, porteur dans ce contexte d'une valeur déictique, la topicalisation et la focalisation redeviennent possibles, cf. :

(78a) *aḥmed ktəl muxṭâr* "Ahmed a tué Mokhtar"
(78b) *lli kətl-u aḥmed, mâ-hu muxṭâr* "celui qu'a tué Ahmed, ce n'est pas Mokhtar"
(78c) *muxṭâr mâ-hu huwwe lli kətl u aḥmed* "Mokhtar n'est pas celui qu'a tué Ahmed"
(78d) *mâ-hu muxṭâr lli kətl-u aḥmed* "ce n'est pas Mokhtar qu'Ahmed a tué"

Il y a donc un parallélisme parfait entre la dénégation de l'objet et celle du sujet :

(78e) *lli ktəl muxṭâr, mâ-hu aḥmed* "celui qui a tué Mokhtar, ce n'est pas Ahmed"
(78f) *aḥmed mâ-hu huwwe lli ktəl muxṭâr* "Ahmed n'est pas celui qui a tué Mokhtar"
(78g) *mâ-hu aḥmed lli ktəl muxṭâr* "Ahmed n'est pas celui qui a tué Mokhtar"

On notera que la présence du pronom affixe d'objet (*ktəl / kətl-u*) distingue (78c) de (78f) et (78d) de (78g), et que ce fait, qui contredit la règle générale[29], contribue à différencier ces structures des autres énoncés à relative.

(79a) *aḥmed ʕṭa ktâb əl-xû-h* "Ahmed a donné (un) livre) à son frère"
(79b) *lli ʕṭâ-h aḥmed ktâb, mâ-hu xû-h* "celui à qui Ahmed a donné un livre, ce n'est pas son frère"
(79c) *xû-h mâ-hu huwwe lli ʕṭâ-h aḥmed ktâb* "son frère n'est pas celui à qui Ahmed a donné un livre"
(79d) *mâ-hu l-xû-h lli ʕṭâ-h aḥmed ktâb* "ce n'est pas à son frère qu'Ahmed a donné un livre"

Ici la topicalisation du rhème (79c) est plus acceptable que la focalisation (79d).

(80a) *vâṭme gâsət nwākšôṭ mʕa ṛâžəl* "Vatme est partie à Nouakchott avec un homme"
(80b) *lli gâsət mʕâ-h vâṭme nwākšôṭ, mâ-hu ṛâžəl* "celui avec qui Vatme est partie à Nouakchott n'est pas un homme"

29 Lorsque l'antécédent est défini, aucun pronom ne vient marquer la fonction objet dans la relative, cf. *mā žbaṛt lə-ktûb lli žəbt* "je n'ai pas trouvé les livres que tu as apportés".

C'est là encore le caractère indéfini qui interdit les autres tournures et non la nature périphérique de la fonction remplie par *ʃâžəl*. Cf. :

(81a) *iɛaddlu l-ḥeyt bə-ṭ-ṭîn* "ils font le mur avec de l'argile"
(81b) *lli iɛaddlu bî-h əl-ḥeyt, mâ-hu ṭ-ṭîn* "ce avec quoi ils font le mur, ce n'est pas l'argile"
(81c) *ṭ-ṭîn mâ-hu huwwe lli iɛaddlu bî-h əl-ḥeyt* "l'argile n'est pas ce avec quoi ils font le mur"
(81d) *mâ-hu ṭ-ṭîn lli iɛaddlu bî-h əl-ḥeyt* "ce n'est pas avec l'argile qu'ils font le mur"

La construction (b) est une structure pseudo-clivée[30] avec thématisation (relativisation et topicalisation du thème). On notera que la structure positive correspondante, donc sans copule *mâ-hu* , nécessite la présence de *huwwe*, ex.

lli iɛaddlu bî-h əl-ḥeyt, huwwe ṭ-ṭîn "ce avec quoi ils font le mur, c'est l'argile"

L'autre construction pseudo-clivée (c), avec topicalisation (et relativisation) du rhème, correspond elle-aussi à une structure positive dans laquelle la présence de *huwwe* est obligatoire (ex. *aḥmed huwwe lli že* "Ahmed est celui qui est venu"). Mais cette fois *huwwe* se maintient dans la structure négative où il constitue le noyau du syntagme prédicatif.

La troisième construction (d) est une réelle structure clivée avec focalisation du rhème (*mâ-hu X lli* ... "ce n'est pas X qui ...") dont la structure positive correspondante est *huwwe X lli* ... "c'est X qui ..."). Dans tous les cas il y a accord en genre et en nombre entre le délocutif et le syntagme défini focalisé (cf. *hiyye ɛayše lli žât* "c'est Aïcha qui est venue").

3.3. La négation récusative d'énoncé

Il est possible de récuser, non pas un simple syntagme, mais une proposition dans son entier. On a alors une négation globale, incidente à tout l'énoncé, qui permet là encore à l'énonciateur de marquer une rupture, soit à l'intérieur d'un discours (par rapport à ce qui semblerait découler de ce qui précède), soit par rapport à l'énonciataire.

30 Cf. les entrées "clivé" et "pseudo-clivage" dans le *Dictionnaire de linguistique* (Jean Dubois, ..., 1974 : 91 et 399).

En *ḥassāniyya*, cette négation de l'énoncé se fait à l'aide de l'expression *mâ-hu enn* (litt. "ce n'est pas que ..."). On retrouve l'actualisateur *mâ-hu* (cette fois invariable) et, comme élément prédiqué, la proposition substantivée par *enn* "que".

(82) *mâ-hu enn-u ʒraḥ-ni* "ce n'est pas qu'il m'ait blessé"
(83) *mâ-hu enn yâsər mən ən-nâs žâw* "ce n'est pas que beaucoup de gens soient venus"
(84) *mâ-hu enn-hum hûn kāmlîn* "ce n'est pas qu'ils soient tous là"

Considérons (82) : "qu'il m'ait blessé" n'y est pas nécessairement un fait contesté en lui-même. Ce peut être seulement une remise en cause de l'importance du fait. La proposition peut être niée comme énoncé ou comme argument. Dans un cas c'est le contenu, dans l'autre c'est la valeur attribuée à ce contenu qui est refusée.

Cette possibilité de contester un énoncé existe peu ou prou dans tous les dialectes arabes. Ce qui me semble important de consigner, cependant, c'est que le dialecte *ḥassāniyya* , à la différence de bien d'autres, a développé une structure spécifique pour exprimer ce cas.

3.4. La particule d'infirmation

La particule énonciative de négation couramment employée en *ḥassāniyya* est *bdê* "non" (comme énoncé-réponse). Etymologiquement, elle n'est donc pas apparentée à la négation prédicative *mā* — l'affixe négatif et l'énoncé-réponse négatif étant rarement identiques dans les langues (Forest, 1993 : 21) —, mais relève, très probablement, de la racine BD' dont dérive notamment *abadan* "jamais" (emprunté à l'arabe littéraire par le médian).

Il existe cependant une autre particule énonciative, *mānaḷḷâh*, qui cette fois apparaît clairement comme un synthème composé de *mā* et de *aḷḷâh*. *mānaḷḷâh !* peut se comprendre comme "non, par Dieu !", "assurément non !", "certes non !", certainement pas!", c'est-à-dire comme un quasi-antonyme de *waḷḷâhi* (litt. "et Dieu") qui dans le dialecte *ḥassāniyya* ne signifie pas "par Dieu" comme en arabe classique, mais "assurément (oui)".

Mānaḷḷâh et*waḷḷâhi* ne sont donc pas des particules d'affirmation et de négation, mais des particules de confirmation et d'infirmation. Si elles sont

employées comme réponses à des questions, ce n'est que dans la mesure où celles-ci auront été perçues comme des questions non-ouvertes, impliquant des réponses de confirmation ou d'infirmation.

Question ouverte : — *ənte mâši ?* "pars-tu ?"
— *ehêh* "oui" — *bdê* "non"
Question de confirmation/infirmation : — *mmwâl-ak mâši ?* "n'est-ce pas que tu pars ?"
— *waḷḷâhi !* "assurément (oui) !" — *mānaḷḷâh !* "certes non !"

Remarque : le *-n-* de *mā-n-aḷḷâh* peut être rapproché du *-n-* qui apparaît aux deux premières personnes de la copule négative (*mâ-n-i, mâ-n-ak, ...*). On peut supposer que ce *-n-* est euphonique mais on peut aussi se demander, notamment pour *mānaḷḷâh* , s'il ne s'agit pas du *n* déterminatif du berbère (N1 *n* N2 "X de Y"). C'est en effet une préposition déterminative de ce type que l'on trouve, selon Mohamed El Chennafi, dans le nom propre du Mauritanien Muhammad Naḍḍa (celui-ci viendrait de : Muhammad N-Aḍḍa, avec Aḍḍa comme déformation berbère d'Allah), *i.e.* "Muhammed d'Allah".

3.5. Les négations de corrélation

Le dernier usage de *mā* à considérer semble très spécifique au dialecte *ḥassāniyya*. Il ne s'agit pas cette fois des relations de l'énonciateur à l'énonciataire, mais d'une relation particulière que l'énonciateur peut établir entre deux énoncés.

mā nɛaḷḷag lbâs-i mā žât əs-sḥâb "je n'étends pas mon linge sans qu'il pleuve" (litt. (nég.) j"étends mon linge (nég.) est-venue-elle la pluie)

mā iži v-nwākšôṭ mā žât-u s-sḥâb "ils ne viennent pas à Nouakchott sans qu'il y pleuve"(litt. (nég.) ils-viennent à Nouakchott (nég.) est-venue-elle-(à) lui la pluie)

On a ici ce que Marie-Josée Savelli a appelé des "siamoises". Comme dans les énoncés du type : *Plus il travaille plus il gagne de l'argent*, nos exemples en *ḥassāniyya* avec *mā ... mā* ne peuvent être réduits à une construction simple sans conséquence importante. Certes :

mā nɛaḷḷag lbâs-i "je n'étends pas mon linge"
et *mā žât əs-sḥâb* "la pluie n'est pas venue"

sont porteurs de sens (alors que *Plus il travaille...* ne constitue pas un énoncé complet), mais ils expriment exactement l'opposé de ce qu'exprime la même proposition lorsqu'elle est intégrée dans la "siamoise". Alors que chacune des propositions prise individuellement est négative, la "siamoise" est entièrement positive. D'un point de vue logique, elle énonce en effet deux propositions et affirme que l'une ne va pas sans l'autre. La paraphrase la plus proche est donc celle qui comporte un coordonnant et aucune négation :

dā'imen mneyn nɛaḷḷag lbâs-i tži s-sḥâb "quand j'étends mon linge il pleut toujours" (litt. toujours quand j'étends mon linge vient-elle la pluie)

La prosodie joue un rôle important dans les "siamoises" étudiées par Paul Cappeau et M.-J. Savelli : "La courbe intonative d'un énoncé comme *plus on va vers le sud plus il fait froid* vient confirmer l'analyse macro-syntaxique. Le premier segment est en intonation plus haute que le second et se termine par le plus haut sommet intonatif de l'ensemble, ce qui assure un liage prosodique entre les deux sommets" (1995 : 177-8).

On remarquera qu'en *ḥassāniyya* la prosodie constitue la seule et unique marque permettant de différencier la structure corrélée de la structure juxtaposée[31]. Dans le premier cas, la courbe intonative présente un sommet intonatif sur *lbâs-i* et une intonation terminative associée à une pause nette sur *s-sḥâb*. Dans le second cas, on a deux courbes intonatives successives à l'identique, avec chute en finale (sur *lbâs-i* comme sur *s-sḥâb*) et demi-pause (notée par la virgule) à la fin de la première proposition : *mā nɛaḷḷag lbâs-i, mā tži s-sḥâb* "je n'étends pas mon linge, la pluie ne vient pas". L'absence de liage intonatif chez le locuteur va de paire avec l'absence de lien sémantique entre les proposition chez l'énonciateur.

Pour clore cette étude de la négation d'un point de vue énonciatif, on soulignera, à côté du rôle plutôt limité des particules[32], le recours à des structures

31 L'aspect du verbe de la seconde proposition n'est pas le même dans l'un et l'autre cas. Ce point ne sera pas approfondi ici ; il est important, mais il me semble plutôt une conséquence de la corrélation que sa caractéristique distinctive.

32 Je conclus ici par rapport aux faits étudiés dans cet article.

clivées, pseudo-clivées ou à présentatif, et surtout le rôle décisif joué par les phénomènes prosodiques. On retrouve donc, dans l'étude de notre dialecte, cette loi d'ordre général : "L'intonation est universellement la marque prioritaire du point de vue 3" (Hagège, *idem* : 53).

4. En guise de conclusion

Je ne crois pas utile de reprendre ici les éléments conclusifs de chacune des trois parties. Cependant, à la fois par rapport à ce qui a été dit et dans la perspective d'études ultérieures complémentaires, je proposerai, en guise de conclusion, une classification rapide des dialectes. En effet, comme je l'écrivais en commençant cette étude, la négation *mā* est représentée dans tous les dialectes arabes. Ceux-ci sont loin, pourtant, d'avoir le même comportement devant la négation. Voici quelques groupements et sous-groupements possibles qui montrent que la négation *mā* , même sans entrer dans tous les détails, est susceptible de constituer un bon discriminant. Si l'on compare à d'autres discrimants (formes du passif, de l'élatif, des numéraux, ...), on ne manquera pas d'ailleurs de rencontrer beaucoup de similitudes.

4.1. Négation non discontinue : *mā*

4.1.1. Les dialectes "conservateurs"

Au Maghreb, le dialecte *ḥassāniyya* semble complètement isolé, y compris parmi les autres dialectes classés comme bédouins. Il faut, comme pour les numéraux (Taine-Cheikh, 1994 : 255), aller chez les nomades de la Šukriyye au Soudan (et à Chypre), pour ne pas avoir de négation discontinue.

En Orient, par contre, la négation *mā* est fréquente et l'absence de second élément est assez clairement une caractéristique des parlers de bédouins :

— parlers des nomades d'Orient (Cantineau), dialectes nomades de Syrie (Grotzfeld et Bettini), dialectes de Damas (Cantineau et Helbaoui) et de Tripoli (El-Hajjé), *gilit-* dialectes de Bagdad et du Moyen-Euphrate (Jastrow), parlers des bédouins d'Israël (Rosenhouse) et de Jordanie (Owens), etc.

— parlers de la péninsule arabique, notamment de la Mecque et du Nejd central (Ingham), de l'Hadrāmoût (Landberg) et des pays du Golfe (Johnstone, Qafisheh, Prochazka).

A l'intérieur de ce groupe, qui comporte un grand nombre de dialectes et, bien sûr, un certain nombre de différences, j'ai relevé plus particulièrement deux particularités : l'existence, dans le Nejd (et partiellement dans le Golfe), de la préposition *b* après la copule négative (*mahu* + *b* [+ adj.]) et, en Syrie, l'insertion de la préposition *l* entre la négation et le pronom (*ma* + *l* + Pron.).

4.1.2. Les qəltu - dialectes

Ce que Otto Jastrow appelle les *qəltu*-dialectes, correspond dans l'ensemble à de très anciens dialectes de sédentaires du domaine mésopotamien. Du point de vue de la négation ils constituent un groupe tout à fait à part car ils tendent à restreindre l'usage de *mā* en employant *mō* (forme vraisemblablement contractée de *mā* + Pron.), non seulement pour les énoncés nominaux mais également pour certains énoncés verbaux (avec l'inaccompli notamment).

4.1.3. Les dialectes d'Afrique centrale

Pour le Tchad, tous les auteurs donnent la négation simple *mā*. Il semble même, et cela distingue les parlers tchadiens des parlers précédents, que la négation reste *mā* (sans affixe) dans les énoncés non verbaux.

Lorsque l'arabe sert de langue véhiculaire ou a été adopté par des populations négro-africaines, la tendance à l'invariabilité se précise et s'accompagne d'un rejet de la négation en fin de proposition (cf. Hagège pour le Tchad, Owens pour le parler nubi).

4.2. Négation discontinue : *mā ... š(i)*

4.2.1. Les dialectes maghrébins

Si l'on considère les dialectes maghrébins du point de vue du caractère discontinu ou non de la négation *mā*, ils ne peuvent apparaître que comme un grand ensemble où le second élément *š(i)* est partout représenté. Il nous a semblé aussi qu'il y avait une tendance assez nette à limiter les emplois de *mā ... šī* au cas où il n'y avait ni indéfini sujet ou objet, ni forclusif (du type "jamais", "plus",

etc.). Ceci ne signifie pas, bien entendu, que des études précises ne relèvent pas de nombreuses différences.

4.2.2. Les autres dialectes

Je ne prétendrai pas ici proposer un quelconque classement, mais seulement donner quelques éléments de répartition géographique :

— Les parlers d'Egypte (cf. Behnstedt, Jomier, Tomiche, Woïdich) semblent tous connaître l'élément *š(i)* et usent, plus ou moins exclusivement, de la forme contractée *muš* ou *miš* (fréquente au Maghreb oriental) dans les énoncés non verbaux.

— Le Yémen, aussi bien au nord (Jastrow) qu'à Sanea (Rossi), connaît également l'usage de *š(i)*.

— Enfin, au Moyen-Orient, le *š* semble une particularité palestinienne qui s'étend loin vers le Nord[33]. Le caractère fluctuant de sa présence dans beaucoup de parlers (Cantineau l'a noté à Palmyre, dans les parlers du Ḥorân, par exemple) est sà souligner, ainsi que la connotation sociolinguistique que ce trait semble avoir pour certains citadins (Mgr Feghali, 1928 : 220-1).

CLLAS - CNRS PARIS III

BIBLIOGRAPHIE

ATTAL Pierre, 1994, "Indéfinis et structures sémantiques", *Faits de Langue : L'indéfini*, 4, P.U.F., 187-194.

CAPPEAU Paul et SAVELLI Marie-Josée, 1995, "Corrélation ne vaut pas comparaison", *Faits de Langue : L'indéfini* , 5, P.U.F., 175-182.

CAUBET, Dominique, 1983, *La détermination en arabe marocain*, Coll. ERA 642, Univ. Paris 7, 367 p.

33 C'est sans doute à ce groupe qu'on peut rattacher le maltais (M. Vanhove).

CHENNAFI (EL) Mohammed, 1970, "Sur les traces d'Awdagust : les Tegdaoust et leur ancienne cité", in Devisse et Robert (éd.), *Tegdaoust I* , Arts et Métiers graphiques, Paris, 97-107.

COHEN David, 1963, *Le dialecte arabe ḥassāniyya de Mauritanie*, Klincksieck, Paris.

— 1975, *Le parler arabe des Juifs de Tunis*, tome II, Mouton, The Hague-Paris, 318 p.

— 1984, *La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique*, Coll. Ling. de la S.L.P. n° LXXVII, Klincksieck, Paris, 629 p.

COHEN Marcel, 1912, *Le parler arabe des Juifs d'Alger*, Paris.

CREISSELS Denis, 1995, *Eléments de syntaxe générale*, P.U.F., Paris, 332 p.

DUBOIS J., GIACOMO M., GUESPIN L., MARCELLESI Ch. & J.B., MEVEL J.P., 1974, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, 520 p.

FEGHALI (Mgr) Michel, 1928, *Syntaxe des parlers arabes actuels du Liban*, Lib. P. Geuthner, Paris, 535 p.

FOREST Robert, 1993, *Négations - Essai de syntaxe et de typologie linguistique*, Coll. Ling. de la S.L.P. n° LXXVII, Klincksieck, Paris, 158 p.

— 1992, "L'interprétation des énoncés négatifs", *Langue Française*, n° 94, mai, 35-47

GALAND Lionel, 1994, "La négation en berbère", *MAS -GELLAS*, N.S. 6, 169-181.

GUIRAUD-WEBER Marguerite, 1996, "L'appartenance : le cas du russe", *Faits de Langues : La relation d'appartenance*, 7, février, 139-148.

HELDNER Christina, 1992, "Sur la quantification négative", *Langue Française*, 94, mai, 80-92.

HAGEGE Claude, 1982, *La structure des langues* , P.U.F., Coll. *Que sais-je ?*, 128 p.

QAFISHEH Hamdi A., 1977, *A Short Reference Grammar of Gulf Arabic*, The University of Arizona Press, Tucson, 274 p.

MARÇAIS William, 1908, *Le dialecte arabe des Ūlâd Bṛāhîm de Saïda*, Lib.-éd. Champion, Paris, 210 p.

— 1958-61, *Textes arabes de Takroûna — II Glossaire*, 8 tomes, Lib. P. Geuthner, Paris, 1958-61, 4451 p.

NØLKE Henning, 1992, "Ne... pas : négation descriptive ou polémique ? Contraintes formelles sur son interprétation", *Langue Française*, 94, mai, 48-67.

TAINE-CHEIKH Catherine, 1978, *L'arabe médian parlé par les arabophones de Mauritanie*, Thèse de 3ème cycle dirigée par D. François-Geiger, Univ. Paris V-R. Descartes.

— 1988, "Métathèse, syncope, épenthèse : à propos de la structure prosodique du *ḥassāniyya* ", *Bull. de la Soc. de Ling. de Paris*, LXXXIII-1, Klincksieck, Paris, 213-252.

— 1993, "Du sexe au genre : le féminin dans le dialecte arabe de Mauritanie", *MAS -GELLAS* , N.S. 5, 67-121.

— 1994, "Les numéros cardinaux de 3 à 10 dans les dialectes arabes", *Actes des 1ères Journées internationales de dialectologie de Paris*, INALCO, 1994, 251-266.

TESNIÈRES Lucien, 1959, *Eléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris.

Références bibliographiques complémentaires

BANI YASIN R. et OWENS J., 1984, "The Bduul Dialect of Jordan", *Anthropological Linguistics*, vol. 26, 202-23.

BEHNSTEDT P., 1979, "Die nordmittelägyptischen *Bukaṛa* -Dialekte", *Z.A.L.*, 3, 62-95.

BETTINI L.,1994, "Les dialectes nomades de Syrie", *MAS-GELLAS*, N.S. 6, 45-68.

CANTINEAU J., 1934, *Le dialecte arabe de Palmyre.*

— 1936, *Etudes sur quelques parlers de nomades arabes d'Orient*, I : *AIEO*, 2, 1-118 ; II : *AIEO* , 3, 1937, 119-237.

— 1946, *Les parlers arabes du Ḥôrān : notions générales, grammaire.*

— et HELBAOUI Y., 1953, *Manuel élémentaire d'arabe oriental (parler de Damas)*, 1953.

FEGḤALI (Mgr) M., 1928, *Syntaxe des parlers arabes actuels du Liban.*

FISCHER W. et JASTROW O., (éd), 1980, *Handbuch der arabischen Dialekte.*

GROTZFELD H., 1965, *Syrisch-arabische grammatik.*

HAJJE (EL) H., 1954, *Le parler arabe de Tripoli (Liban).*

HAGEGE Cl., 1973, *Profil d'un parler arabe du Tchad.*

INGHAM B., 1971, "Some Characteristics of Meccan Speech", *B.S.O.A.S.*, 34, 273-297.

— 1982, *North East Arabian dialects.*

JASTROW O., 1978-81, *Die Mesopotamisch-Arabischen Qeltu-Dialekte, I : Phonologie und Morphologie ; II : Volskundliche Texte in elf Dialekten.*

JOHNSTONE T.M., 1967, *Eastern Arabian Dialect Studies.*

JOMIER J. et KHOUZAM J., 1077, *Manuel d'arabe égyptien.*

LANDBERG (C. de), 1901, *Etudes sur les dialectes de l'Arabie méridionale, I. Ḥaḍramoût.*

OWENS J., 1985, "Arabic Dialects of Chad and Nigeria", *Z.A.L.* , 14, 45-61

— "The Origins of East African Nubi", *Anthropological Linguistics*, vol. 27-3, 229-271.

PROCHAZKA T., 1981, "The Shiei Dialects of Bahrain and their Relationship to the Eastern Arabian Dialect of Muḥarraq and the Omani Dialect of al-Ristāq", *Z.A.L.*, 6, 16-55.

REICHMUTH S., 1983, *Der arabische Dialekt der Šukriyye im Ostsudan.*

ROSENHOUSE J., 1981, "Some Features of some Bedouin Dialects", *Z.A.L.*, 7, 23-47.

ROSSI E., 1939, *L'arabo parlato a Sanṣâ'.*

ROTH A., 1979, *Esquisse grammaticale du parler arabe d'Abbéché (Tchad).*

TOMICHE N., 1964, *Le parler arabe du Caire.*

VANHOVE M., 1994, "Sur le fonctionnement de la négation en maltais", *MAS-GELLAS*, N.S. 6, 141-167.

WOIDICH M., 1979-80, "Zum Dialekt von il-'Awāmṛa in der östlichen Šarqiyya (Ägypten)", *Z.A.L.*, 2, 76-99 ; II : *Z.A.L.*, 4, 31-60.

ZELTNER J.-Cl. et TOURNEUX H., 1986, *L'arabe dans le bassin du Tchad - Le parler des Ulâd Eli.*